



**RAPPORT D'ETUDE SUR LES PACTES CULTURELS DE NON-AGRESSION DE LA  
REGION DU CENTRE-EST OU PROMOTION DE L'APPROCHE « SE REGARDER  
DANS LE MIROIR »**



**AMBASSADE DU DANEMARK**

**Juin 2022**



## SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	2
Graphiques .....	3
Carte et Schémas.....	3
Liste des tableaux.....	3
I. Introduction.....	4
II. Méthodologie.....	6
III. Résultats de l'étude.....	8
3.1. Situation socio-démographique et représentativités .....	8
3.1.1. Historiques de peuplement et identité socioculturelle .....	8
3.1.2. Représentativité ethnique et religieuse des communes.....	11
3.2. Profil historique des conflits endogènes et de leurs gestions .....	13
3.2.1. Les sources de conflits endogènes et leurs évolutions.....	13
3.2.2. Approche traditionnelle de gestion des conflits et relations avec les institutions modernes .....	17
3.3. Les pactes culturels de non-agression .....	23
3.3.1. Descriptifs des pactes culturels de non-agression.....	23
3.3.2. Forces et limites des pactes culturels de non-agression.....	29
3.4. Enjeux et défis liés aux pactes culturels de non-agression.....	35
3.4.1. Enjeux liés aux pactes culturels de non-agression.....	35
3.4.2. Défis éducatifs liés aux pactes culturels de non-agression .....	40
Conclusion générale et recommandations .....	46

## Sigles et abréviations

- DSF : Dialogue sans Frontières
- INSD : Institut national de la statistique et de la démographie
- MENAPLN : Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
- ONAPREGECC : observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso
- OSC : Organisation de la Société Civile
- PAP : Parenté à plaisanterie
- PDI : Personnes déplacées internes
- PTF : Partenaire technique et financier
- RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- VBG : Violences basées sur le genre

Nota bene : page de garde - image<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.bing.com/images/search?view>

## Graphiques

<i>Graphique 1 : Pratique des relations à plaisanterie en ville comme au village ?</i> .....	42
<i>Graphique 2 : le recours des jeunes aux relations à plaisanterie pour la gestion des conflits</i> .....	43

## Carte et Schémas

<i>Carte 1 : Zone d'intervention du projet</i> .....	8
<i>Schéma 1 : Evolution des sources* de conflits endogènes</i> .....	14
<i>Schéma 2 : Cycle d'un conflit</i> .....	18
<i>Schéma 3 : Parties prenantes pour la gestion des conflits</i> .....	20
<i>Schéma 4 : Noms de familles ayant un lien avec le nom de famille Zoungrana</i> .....	27
<i>Schéma 5 : Forces et faiblesses des relations à plaisanterie</i> .....	29

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Récapitulatif de la méthodologie et des cibles atteintes</i> .....	7
<i>Tableau 2 : Toponymies des douze (12) communes</i> .....	10
<i>Tableau 3 : Perception de l'ordre de peuplement</i> .....	11
<i>Tableau 4 : Hiérarchie des chefs au niveau des 12 communes</i> .....	12
<i>Tableau 5 : Sources inquiétantes de conflits spécifiques par commune</i> .....	16
<i>Tableau 6 : Personnes ressources pour la prévention et gestion des conflits par commune</i> .....	21
<i>Tableau 7 : Situation des cas binaires d'alliance à plaisanterie dans les 12 communes du projet</i> .....	25
<i>Tableau 8 : Ethnies à multiples relations à plaisanterie dans les communes</i> .....	25
<i>Tableau 9 : Nom de famille et autres noms de famille ayant un lien</i> .....	26
<i>Tableau 10 : Récapitulatif des jeunes enquêtés dans les 12 communes</i> .....	40
<i>Tableau 11 : Connaissance de son alliance à plaisanterie par les jeunes selon le sexe dans les 12 communes</i> ...	41
<i>Tableau 12 : Tableau croisé Connaissance de son alliance à plaisanterie et l'a pratiquée ?</i> .....	41
<i>Tableau 13 : Intérêt des jeunes pour les pratiques traditionnelles dans les 12 communes</i> .....	44

## 1. Introduction

Le Burkina Faso est depuis près d'une décennie confrontée aux actes du terrorisme qui impactent négativement et à des degrés divers le tissu social dans toutes les régions du pays.

Cette situation a atteint des proportions telles que les relations interpersonnelles et communautaires sont de plus en plus conflictuelles et mêmes empreintes de méfiance, d'incivisme ou de défiance. La dégradation de la cohésion sociale est ainsi devenue une réalité irrécusable mettant à mal le vivre-ensemble et exacerbant les conflits, voire des affrontements intercommunautaires dans certaines localités.

Outre les attaques de groupes armés, la crise est aussi alimentée par la survivance de conflits endogènes : conflits fonciers, conflits entre agriculteurs et éleveurs, conflits pour l'accès et le renouvellement des chefferies coutumières, discours discriminatoires incitant à la violence, voire à la guerre civile, ...

Bien que la situation soit critique, il subsiste au niveau endogène des mécanismes de communication et de règlement des conflits intercommunautaires. Des pactes culturels de non-agression et du vivre-ensemble constituent une des barrières de protection ou de prévention contre les conflits. Ces mécanismes endogènes créent des opportunités pour juguler les crises latentes ou déclarées et auxquelles il serait difficile de trouver des solutions autrement. Ces mécanismes sont en réalité des vertus permettant d'accepter l'autre comme soi-même, de voir l'autre comme un autre soi et non comme un antagoniste ou une menace.

C'est dans l'optique de dégager et de valoriser ces valeurs endogènes du vivre ensemble dans la paix que la présente étude est menée dans la région du Centre Est abritant le projet de Dialogue sans Frontières (DSF), intitulé '*Sous l'arbre à palabre : inclusion et dialogue pour le vivre ensemble dans la paix*'.

L'étude porte sur l'identification et l'analyse des pactes culturels de non-agression de la région du Centre Est.

L'objectif ultime est de faire l'état des lieux des cas de pactes culturels de non-agression existants dans douze (12) communes d'intervention du projet. L'objectif général du projet est de *Contribuer à la prévention des conflits et à la résilience des femmes, des jeunes et des communautés vulnérables face à l'extrémisme violent et aux menaces terroristes dans la région du Centre Est*. Cet objectif est cohérent avec l'effort national de lutte contre les facteurs de tensions et de conflits sociaux à travers une démarche mettant l'accent sur la communication, la connaissance élargie inter acteurs pour mieux se découvrir. Ceci implique la volonté

d'encourager les échanges inter culturels afin de réduire les barrières et de valoriser les leviers d'autocritique et de tolérance, d'où l'expression 'se regarder dans le miroir' qui a été mise en avant.

Au regard de la thématique de recherche et d'analyse, l'étude vise la constitution de savoirs devant permettre de puiser dans la connaissance inter mutuelle les ferments essentiels de l'autocritique, de la tolérance et de l'acceptation. Elle rappelle, les fondements de la cohésion sociale et du vivre ensemble dans la paix, pensées depuis Soundiata Keita, notamment avec la charte de Kouroukan Fouga (1236) qui mentionne à l'article 7 que : « *Il est institué entre les Mandenkas le Sanankuya (parenté plaisante). En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle. Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, la tolérance et la plaisanterie doivent être le principe* ».

Aussi, notre approche conceptuelle va se nourrir des réflexions exploratoires déjà menées dans ce sens, particulièrement sur les relations de parenté à plaisanterie, notamment entre autres avec : BADINI Amadé, "Les relations de parenté à plaisanterie: éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso" ; LALLEMAND, S., " Relations à plaisanterie, relations "froides " ; TALL Sékou, "Les alliances cathartiques (parenté à plaisanterie)" ; SESSOUMA Dramane, " Les parentés à plaisanterie " ; MONTSERRAT Paul Marti, " Conduites permissives en Afrique ". Les significations nuancées liées à ces concepts sont répertoriées à l'annexe 1 sur le glossaire.

L'étude vise à répondre spécifiquement aux objectifs déclinés comme suit :

- Faire un inventaire des pactes culturels de non-agression qui favorisent le vivre ensemble ;
- Identifier les interdits de ces pactes culturels de non-agression ;
- Mettre en exergue la portée éducative et le rôle de régulation de ces pactes culturels de non-agression.

Sur cette base, l'étude poursuit l'atteinte des résultats clés ci-après : la réalisation d'un inventaire des différents pactes culturels de non-agression dans les douze (12) communes de la zone d'intervention du Projet ; l'identification des forces et des interdits de ces pactes de non-agressions et la mise en exergue des enjeux des pactes de non-agressions pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble de la région du Centre Est.

L'atteinte de ces résultats permettra au projet de contribuer à la recherche urgente des facteurs de cohésion et de paix au niveau régional dans le contexte actuel de crises sécuritaire et

humanitaire en posant les bases de connaissances mutuelles et de valorisation des potentiels endogènes de dialogue, de cohésion sociale, de réconciliation et de paix. Ils seront utiles pour la prévention et la gestion des conflits, la lutte contre les extrémismes violents et la radicalisation. C'est une contribution manifeste à l'objectif 4 de l'agenda de la transition instauré suite au coup d'Etat du 24 janvier 2022 qui porte sur la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

La création d'un ministère spécifique en charge des affaires religieuses et coutumières traduit toute la place et le rôle attendus des leaders traditionnels pour contribuer à la recherche de la cohésion sociale et de la paix entre les burkinabés en conflits. Le recours au mode de dialogue traditionnel est implicitement encouragé pour faciliter les échanges endogènes et valoriser les facteurs de réconciliation entre les parties en conflits qui évoluent dans les mêmes espaces de vie au niveau communautaire.

Il nous semble important dans cette étude de s'intéresser à la présentation des populations évoluant dans la région du Centre Est, de connaître d'où elles viennent, leurs histoires de peuplement, les conflits auxquels ils font face, les approches de prévention et de gestion traditionnelle qu'elles ont développées. C'est dans l'appréhension de ces stratégies de prévention et de gestion que s'inscrira notre focus sur l'analyse de l'efficacité, des limites et des perspectives portant sur les pactes culturels de non-agression présents dans la région.

Après la partie méthodologique s'en suivent la présentation des difficultés et limites, les résultats clés de nos constats et analyses ainsi que les suggestions d'axes prioritaires d'actions.

## 11. Méthodologie

L'étude est basée principalement sur une démarche qualitative de collecte et de traitement des données à travers l'exploitation documentaire, les entretiens individuels et collectifs sur l'identité socioculturelle des populations par communes, les défis et enjeux endogènes de gestion des conflits, les pactes de non-agression existants et leurs évolutions.

Un échantillonnage aléatoire de jeunes garçons et de jeunes filles du second cycle a été retenu pour permettre d'apprécier le niveau de connaissance des relations à plaisanterie voire de pactes de non-agression et des pratiques de gestion des conflits locaux.

En plus de l'appréciation de leur état d'appropriation, la prise en compte de la frange jeune a permis d'identifier les mesures prospectives et intergénérationnelles à envisager. Cet échantillon est une esquisse et pourrait être plus élargi pour permettre des analyses d'inférence entre les variables. Nous nous sommes contentés de présenter des analyses descriptives.

Quelques difficultés ont été rencontrées lors de la phase terrain, notamment la faible disponibilité des personnes ressources cibles souvent en déplacement ou occupées et la forte mobilité des représentants des services techniques de l'Etat. Ces contraintes ont eu une incidence sur la durée de la mission qui s'est rallongée afin de permettre la collecte effective des données.

A ceux-ci, il faut adjoindre la contrainte sécuritaire qui a induit des reports de rendez-vous d'une commune à l'autre surtout dans les provinces du Koulpélogo et du Boulgou. Néanmoins, les enquêteurs ont fait montre de courage et de persévérance pour tenir les entretiens bilatéraux en présentiel.

En résumé, le niveau d'atteinte des cibles pour l'étude peut être récapitulé comme suit :

Tableau 1 : Récapitulatif de la méthodologie et des cibles atteintes

Méthode utilisée	Cibles prévues	Cibles atteintes	Observations
<b>Exploitation documentaire</b>	Document du programme ; Cadre logique ; Documentations diverses sur les relations à plaisanterie, les pactes de non-agression, les interdits, etc. ; Monographies de la région et des communes ; etc.	Documentation reçue et exploitée	
<b>Entretien individuel</b>	44 leaders des communes et de la région (annexe 8)	47 touchées	Quelques audios et photos disponibles
<b>Entretien collectif</b>	03 focus groupes par communes (jeunes, femmes, hommes)	36 réalisés (3 par commune)	Quelques audios et photos disponibles
<b>Questionnaire</b>	03 jeunes filles par commune 03 jeunes garçons par commune	72 jeunes touchés dont 37 filles	Niveau terminal (53) ou première (19)

**Source :** Données de l'étude, Mai 2022

Les différentes cibles ont été majoritairement atteintes voire dépassées. Les entretiens individuels et collectifs ont atteint un niveau de saturation et nous avons observé plus de points en commun d'une commune à l'autre dans la région.

Plusieurs chefs traditionnels ont contribué aux entretiens avec beaucoup d'intérêt et de passion sur la thématique de recherche.



### III. Résultats de l'étude

#### 3.1. Situation sociodémographique et représentativités

##### 3.1.1. Historiques de peuplement et identité socioculturelle

- *“Nos ancêtres sont tous venus de quelque part. La dynamique de peuplement est toujours possible et sans limite !”*

La région du Centre Est a une population estimée à 1 302 449 dont 691 010, soit 53% de femmes (INSD, 2011). Elle correspond à l'ancien cercle de Tenkodogo créé le 1er août 1921 durant la période coloniale, soit deux ans après la création de la Haute-Volta aujourd'hui Burkina Faso. D'une superficie de 14 710 km<sup>2</sup>, elle fait frontière au Sud avec deux pays

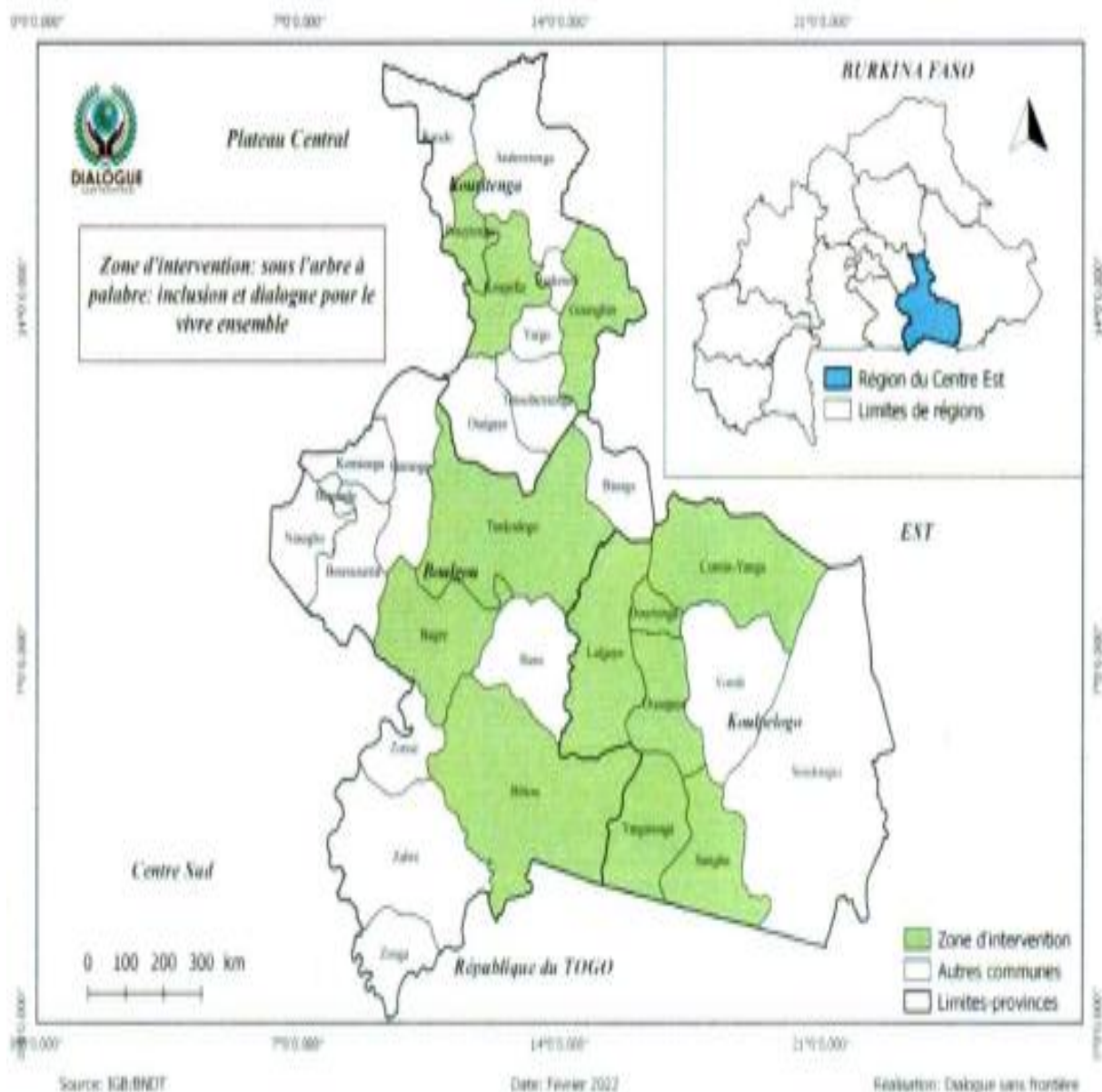


voisins que sont le Togo et le Ghana. Elle est limitée au Nord par la région du Centre-Nord. A l'Est par la région de l'Est, au Nord-ouest par la région du Plateau central et à l'Ouest par la région du Centre-Sud.

Sur le plan administratif, la région est constituée de 03 provinces que sont le Boulgou, le Koulpélogo et le Kouritenga. Les communes des trois provinces sont au nombre de 30 dont six urbaines (Koupéla, Bittou, Pouytenga, Ouargaye, Garango et Tenkodogo). En 2010-2011, le taux brut moyen de scolarisation au secondaire était de l'ordre de 6,7%, soit respectivement 10% pour le Kouritenga, 7,2% au Boulgou et 1,2% au Koulpélogo.

La population de la région est en majorité féminine et jeune. Les jeunes sont exposés au chômage et au sous-emploi. Ce qui occasionne un flux permanent d'émigration vers les pays voisins, le Gabon, la Guinée Equatoriale, les Etats-Unis et vers les pays de l'Union européenne, notamment l'Italie avec majoritairement les Bissas.

La zone d'intervention du projet DSF est circonscrite à douze (12) communes mentionnées dans la Carte 1 : zone d'intervention du projet, ci - après.



Selon les récits des populations et les sources documentaires historiques, les peuples anciennement installés avant le XVe siècle sont les Bissa, les Sana, les Ninisi, des Yonyoose, et des Gourounsis. Ceux installés à partir du XVe siècle sont les Moose, les Yaana et les Yarcé.

Le peuplement de la région du Centre-Est s'est opéré par vagues successives au gré des guerres ou du fait de la migration. A travers les guerres d'occupation, Albert Salfó BALIMA et Dimdolsom relèvent pour cette région que les Moose-Manpurse dès leur arrivée se sont affrontés aux Bisano. Dimdolsom souligne l'importance du pays bisso comme un réservoir d'hommes utilisé par les mosse pour en faire des guerriers dans la zone de Koupèla. Des cas d'affrontements entre les Moose et les Yaana sont soulignés par les récits de Junzo KAWADA.

Selon le même auteur, à la veille de la conquête coloniale, la chefferie de Tenkodogo était confrontée à une grave crise. Le camp de Bagandé soutenu par le chef de Koupèla et des Gourmantchés s'affrontaient aux partisans du règne de naaba Karango. C'est la colonisation qui a mis un terme à ce conflit en faveur de Naaba Karango. Aussi, il est relevé que Kagidi, chef de Lalgaye fit la guerre au chef de Ouargaye. Dans cet affrontement, le premier fit appel au chef de Koupèla. Ce soutien lui a permis d'imposer sa souveraineté sur tout le Yaanga.

Au début du XVIIIe siècle, les Bisano ont été refoulés de Ouargaye et de Bittou par les Moose. C'est donc par la force que les Moose ont pu s'imposer. Dourtenga et Lalgaye ont été également conquis par les Moose. Mais ils ont été obligés de collaborer avec les Yaana.

Le pays bissa et ce depuis le XVe siècle a pu ainsi accueillir des migrants en provenance des pays moaga et gourounga. D'où la présence des populations d'origine moaaga notamment à l'Ouest de Garango.

D'autres précisions indiquent les sources de peuplement de Niagho, Lengha, Boussouma, Komtoega, Lergo, Lorgo en pays Zaoga, etc.

Il est à retenir que c'est à travers les migrations que le peuplement s'est poursuivi dans la région du Centre Est pour diverses raisons dont principalement : la guerre ; la recherche des terres fertiles, de refuge, la quête de zones giboyeuses et la fuite des conflits de succession.

En complément de l'identité socioculturelle des communes, la toponymie ci-après donne quelques pistes d'indication.

Tableau 2 : Toponymies des douze (12) communes

Origines des noms des communes et significations	
<b>Bagré</b> (en bissa Baglé) : la brousse de lions	<b>Lalgaye</b> (en mooré lalg-ka) : nous abriter là où on est.
<b>Bittou</b> (en bissa) : laisser passer, laisser tomber	<b>Ouargaye</b> (en mooré Ouargain) : labourer ; emprunter au nom de guerre d'un ancien chef
<b>Comin yanga</b> (en yaana kognifba ne yaamba) : lieu où kognifba et yaana habitent	<b>Pouytenga</b> (en mooré puybo) : terre de partage
<b>Dourtenga</b> (en mooré duure) : village sur le monticule	<b>Sangha</b> (en mooré sânguïn) : délayer la patte de mil cuite,
<b>Gounghin</b> (en mooré goundamin) : faire le gros dos ; faire le malin. Autre variante : lieu où il y a beaucoup de kapokiers	<b>Tenkodogo</b> (en mooré tan-koudogo) : vieille terre, ancienne terre du royaume moaga
<b>Koupèla (mooré)</b> : cailloux blancs, lieu de sacrifice des autochtones.	<b>Yargatenga</b> (en mooré yarga) : village du vieux yarga

Source : Données d'enquête, mai 2022.

La signification des noms des communes est étroitement liée à la langue dominante des premiers occupants. En fonction du porteur du récit historique, il subsiste des nuances ou des variantes de signification à considérer (cf. annexe 3 - identité socioculturelle des communes).

### 3.1.2. Représentativité ethnique et religieuse des communes

Au niveau des 12 communes cibles du projet, les indications permettent de répertorier la perception des tendances de peuplement ci-après pour les trois premières ethnies :

Tableau 3 : Perception de l'ordre de peuplement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 <sup>er</sup>	Bissa	Bissa	Yaana	Yaana	Zaoga <sup>2</sup>	Mossi	Yaana	Yaana	Mossi	Yaana	Mossi	Yarcé
2 <sup>e</sup>	Peulh	Mossi	Yarcé	Yarcé	Mossi	Bissa	Mossi	Mossi	Yarcé	Yarcé	Bissa	Bissa
3 <sup>e</sup>	Mossi	Gourounsi	Peulh	Peulh	Peulh	Yarcé	Peulh	Peulh	Peulh	Moba	Peulh	Mossi

Source : Données d'enquête, mai 2022.

#### Légende :

1 (Bagré) ; 2 (Bittou) ; 3 (Comin Yanga) ; 4 (Dourtenga) ; 5 (Gounghin) ; 6 (Koupéla) ; 7 (Lalgaye) ; 8 (Ouargaye) ; 9 (Pouytenga) ; 10 (Sangha) ; 11 (Tenkodogo) ; 12 (Yargatenga) ;

Bien que la tendance actuelle se dégage des entretiens, la présence de peuplement des ethnies est sujette à des débats. L'ordre d'arrivée entre les ethnies peut être inversé selon les interlocuteurs sans remettre en cause leur présence historique dans la localité.

Les trois noms de familles les plus usités par commune sont entre autres actuellement les suivants : Bagré (Boundaogo, Welgo, Kéré) ; Bittou (Zampaligré, Yangané, Kéré) ; Comin Yanga (Salambéré, Tissolgo, Sinna) ; Dourtenga (Segda, Sawadogo, Domdebzanga) ; Gounghin (Tougma, Kima, Sandwidi) ; Koupéla (Zougrana, Silga, Zougmore) ; Lalgaye (Koudougou<sup>3</sup>, Sebgo, Goubri) ; Ouargaye (Zombré<sup>4</sup>, Bissiende, Donessoné) ; Pouytenga (Naré, Pouya, Kaboré) ; Sangha (Koara, Mogminga, Koanda) ; Tenkodogo (Kéré, Sorgo, Minoungou) ; Yargatenga (Pircassou<sup>5</sup>, Yangané, Segda).

Chaque commune connaît une présence de plusieurs chefs coutumiers à des niveaux de quartier, village ou commune. Nous relevons en termes d'occupation actuelle de la chefferie locale, les noms de famille ci-après par commune : Bagré (Boundaoné) ; Bittou (Zampalibré) ; Comin Yanga (Salambéré) ; Dourtenga (Segda) ; Gounghin (Tougma) ; Koupéla (Zougrana) ; Lalgaye

<sup>2</sup> Ou Zaoua (autre appellation)

<sup>3</sup> Même famille avec les Mourfou

<sup>4</sup> Belemtougri, Belemyilga et Tougri = même famille

<sup>5</sup> Diessongo

(Koudougou) ; Ouargaye (Zombéré) ; Pouytenga (Kaboré) ; Sangha (Koara) ; Tenkodogo (Sorgo) ; Yargatenga (Pircassou). Ces familles détiennent et sont les représentantes du pouvoir traditionnel local.

Il existe une hiérarchie entre les chefs traditionnels. L'ordre d'autorité est souvent non linéaire mais conserve les tendances ci-après :

Au niveau des trois (3) provinces, le chef de Tenkodogo, est considéré comme le Dima de Zoungranetenga. Il occupe la première place (grand frère, chef de tout le royaume mossi). Il est suivi de celui de Ouargaye, considéré par certains comme étant aussi au même niveau d'autorité (Zoungranteng-biiga). Puis vient le chef de Koupéla vient de Boulsa (petit fils du royaume de Ouagadougou). Le chef de Koupéla intronise tous les chefs de communes de la province du Kourrittenga sauf Kando et Andemtenga. Ces derniers sont intronisés à Boulsa. Au niveau des mossés, le Dima de Zoungranetenga est considéré comme un empereur au même titre que ses homologues tels que le mooro naaba, les chefs de Boussouma, de Ouahigouya et de Fada ;

Au niveau des communes, la hiérarchie est souvent variable en fonction du lieu d'intronisation de chaque chef. La situation se présente comme suit dans les douze (12) communes :

**Tableau 4** : Hiérarchie des chefs au niveau des 12 communes

<b>Chef de commune</b>	<b>Lieu d'intronisation</b>	<b>Observations</b>
<b>Bagré</b>	Tenkodogo	Sous l'autorité du Dima de Tenkodogo
<b>Bittou</b>	Tenkodogo	Sous l'autorité du Dima de Tenkodogo
<b>Commin yanga</b>	Fada	Les chefs de Yondé et de Soudougui sont considérés sous l'autorité du chef de Comin yanga
<b>Dourtenga</b>	Yondé	Sous l'autorité du chef de Yondé
<b>Gounghin</b>	Koupéla	Sous l'autorité du chef de Koupéla
<b>Koupéla</b>	Boulsa	Famille royale originaire de Boulsa qui relève de Ouaga.
<b>Lalgaye</b>	Ouargaye	Sous l'autorité du chef de Ouargaye
<b>Ouargaye</b>	Tensobentenga (un village de Ouargaye)	Considéré comme un Dima par une partie des yaanas. Les chefs de Lalgaye et de Sangha sont considérés sous l'autorité du chef de Ouargaye
<b>Pouytenga</b>	Koupéla	Sous l'autorité du chef de Koupéla
<b>Sangha</b>	Ouargaye	Sous l'autorité du chef de Ouargaye mais détient son pouvoir de Gambaga.
<b>Tenkodogo</b>	Gambaga	Dima du royaume Mossi dépendant de Gambaga. Le rituel d'intronisation se fait à Tenkodogo mais après le Dima doit effectuer un périple en passant par Gambaga avant de revenir pour occuper son trône.
<b>Yargatenga</b>	Tenkodogo	Sous l'autorité du chef de Tenkodogo

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Au niveau des communes, les différentes religions ci-après sont représentées : islam, christianisme, animisme. Des variantes subsistent d'une religion à l'autre notamment avec les représentations suivantes : assemblée de Dieu, mission évangélique, mission apostolique, almadia, wahabia, malikite, sunnite, chiite, centre international d'évangélisation, etc. Le RGPH-2006 indique que dans la région, les religions peuvent être classées comme suit selon l'importance des pratiquant-es : musulmans (71,4%), catholiques (21,2%), animistes (5%), protestants (1,8%), autres religions (0,4%), sans religion (0,2%).

### **Encadré 1 :**

Malgré les origines diverses et des récits instables en fonction des acteurs, la plupart des mossés reconnaissent la primauté du royaume de Tenkodogo. Tenkodogo qui veut dire en moré « *la vieille terre* » aurait été la capitale du premier royaume Mossi. Elle est, selon la légende, à l'origine du royaume Mossi. Les habitants descendants de la princesse Yennenga (Poko) fille du roi Nédéga et de la reine Napoko seraient venus du royaume Dagomba de l'actuel Ghana. Dans les communes, à l'échelle de chaque province, on retrouve pratiquement les mêmes ethnies, pratiques religieuses et activités économiques. On note néanmoins actuellement, une présence plus récurrente pour les mossés, les bissa et les peulhs dans la région. Les noms de famille sont très diversifiés voire déformés par les transcriptions françaises mais globalement on retrouve les racines essentielles des significations. Les pouvoirs traditionnels sont hiérarchiquement structurés autour des familles assurant la chefferie traditionnelle. C'est sur cette organisation traditionnelle et sur celle moderne que repose l'approche de prévention et de gestion des conflits relevés ci-après.

## **3.2. Profil historique des conflits endogènes et de leurs gestions**

- *De nos jours, la recherche de l'argent prime sur tout. L'argent sauve, détruit et arrange quelles que soient les traditions. Elle influence maintenant la vérité et est la base principale de nos mésententes.* Naaba Guiguem-Pollé, Dima de Zoungrenetenga.

### **3.2.1. Les sources de conflits endogènes et leurs évolutions**

La région du Centre Est a une population dont l'activité économique est basée essentiellement sur la pratique de l'agriculture, de l'élevage et du commerce.

Le descriptif de la région mentionne la présence de fortes potentialités économiques, à vocation à la fois agropastorale (forêts classées de Sitenga au Kouritenga, de Yakala et Ouilengaré, de la Nouhao dans la province du Boulgou) et commerciale (marché à bétail sous régional et flux économique important à Pouytenga ; commerce transfrontalier avec le Togo et le Ghana). La

région dispose également d'opportunités et d'atouts de développement importants liés à son potentiel hydro-agricole (lac de Bagré et barrage aménagé d'Itenga du Boulgou) et touristique (tombes de Naba Zoungrana et Kouritta, lieux sacrés de la rivière Koulbalé, les trois pierres du Koulpélogo, le lieu d'accueil des premiers missionnaires à Koupèla, la montagne Boulgou à Garango, le Palais royal de Tenkodogo, le Centre écotouristique de Bagré ainsi que l'artisanat local). La région est une zone de transit pour les animaux en provenance des régions du Plateau central, du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel à destination du Ghana et du Togo.

Ces différentes caractéristiques de potentiels socioéconomiques sont aussi à la base des sources de conflits majeurs de la région. Les sources de tensions et de conflits ouverts varient d'une commune à l'autre mais peuvent être regroupées comme ci-après.

Schéma 1 : Evolution des sources\*<sup>6</sup> de conflits endogènes



Source : Données d'enquête, mai 2022.

Les sources de conflits ont connu une évolution entre la période d'installation des premiers habitants (avant) et la période actuelle (maintenant).

Dans le passé, outre les guerres, les conflits fonciers, les crises de succession au trône, les tensions étaient aussi perceptibles pour l'accès à une femme. On ne pouvait pas, relève un patriarche de Tenkodogo, 'avoir une femme facilement comme maintenant. C'était un long processus et les familles devaient s'organiser pour y parvenir. La femme était de l'or. De nos jours, on voit que n'importe qui, au nom de l'argent peut avoir 2 voir autant de femmes qu'il veut'. Les familles rivalisaient d'honneur et de bravoure pour avoir une femme et cela pouvait être des sources de frictions voire de conflits.

<sup>6</sup> \* mariage forcé au sens large : enlèvement de femme, rapt, échanges, ...

De nos jours (maintenant) les sources de conflits évoqués sont plus diversifiées. Elles sont étendues aux facteurs politiques, économiques (chômage, pouvoir acquis avec l'argent), religieux, d'insécurité et d'accès difficile aux ressources de subsistance telle que l'eau. Les leaders traditionnels ont surtout insisté sur le manque de respect qui mine les relations sociales. Selon sa majesté le Dima de Zoungranetenga, chef de Tenkodogo, Naaba Guiguem-Pollé : *‘ De nos jours, on ne connaît plus le droit d'ainesse. Tout est conjugué avec l'argent. Si un petit frère est plus riche, c'est lui qu'on suit. Ce qui est source de frustration et de jalousie chronique dégradant nos capacités d'écoute et de conciliation ’’.*

Nous relevons comme sources persistantes, celles qui ont traversé le temps et sont encore en vigueur de nos jours : foncier, chefferie, accession au trône, agriculteurs-éleveurs, sorcellerie<sup>7</sup>. Ces sources de conflits sont toujours présentes dans les différentes communes à des degrés divers.

En ce qui concerne les sources émergentes de conflits, nous avons constaté les nouveaux facteurs liés à la réalité du contexte (terrorisme, politique, Personnes déplacées internes, religions, orpaillage). Le terrorisme instaure la méfiance entre les familles, les communautés et dégrade les tissus sociaux de cohésion et de solidarité. Avec la politique, les manœuvres partisans divisent de plus en plus les familles et rendent difficile la cohabitation. Il en est de même pour des religions qui sont relevées comme isolant les membres des familles et restreignant au nom de nouvelles croyances leurs pleines participations aux initiations socioculturelles (non-participation aux rituels coutumiers, pas de funérailles, pas de don de sang, etc.). L'un des facteurs fortement associés à l'argent est l'orpaillage. C'est de l'avis des enquêtés une source d'enrichissement illicite, de dépravation des mœurs, de délinquance, de criminalité, etc. Avec ou sans sites dans la commune, les orpailleurs sont présents par leurs investissements voir par leurs réinstallations.

Dans les communes d'intervention du projet DSF, ces différentes sources de conflits ont été observées avec des particularités variant d'une commune à l'autre. Parmi les facteurs marquants relevés, il sied de suivre particulièrement les sources potentielles de conflits ci-après plus ou moins résolus qui inquiètent les populations :

---

<sup>7</sup> L'intervention de la justice (exemple du Haut-commissaire de Koupélà à Gounghin) semble être une voie de recours pour juguler ces sources de conflits ancrés dans la tradition et qui relèvent de considérations mystiques.



Tableau 5 : Sources inquiétantes de conflits spécifiques par commune

<b>Bagré</b>	Problèmes fonciers ; contrainte liée à l'exploitation de l'eau potable ; découpage administratif jugé insatisfaisant ; sorcellerie ;
<b>Bittou</b>	Problèmes fonciers ; agriculteurs – éleveurs ; tensions politiques entre partisans ; insécurité ; tensions religieuses ; orpaillage ; sorcellerie ;
<b>Comin yanga</b>	Problèmes fonciers ; agriculteurs – éleveurs autour de l'exploitation des ressources naturelles ; insécurité ; Tensions politiques entre partisans ; mariages forcés ; sorcellerie ; problème de chefferie <sup>8</sup> traditionnelle, ...
<b>Dourtenga</b>	Problèmes fonciers entre Dourtenga et Lalgaye ; mariages forcés ;
<b>Gounghin</b>	Tensions autour de la délimitation de la frontière entre Gounghin et Fada ; Sorcellerie <sup>9</sup> ; Orpaillage ; harcèlement de femme (cas d'un enseignant) ;
<b>Koupéla</b>	Problèmes fonciers entre les populations de la commune de Pouytenga et Andemtenga mais apaisées ; sorcellerie ; Orpaillage ; services défectueux d'agents de santé (actualité- jugés et condamnés) ;
<b>Lalgaye</b>	Problèmes fonciers entre Lalgaye et Dourtenga ; tensions entre peulh et mossi (agriculteurs-éleveurs autour de l'exploitation des ressources naturelles) ; terrorisme ; mariages forcés ;
<b>Ouargaye</b>	Problème foncier Ouargaye et Dourtenga ; tensions entre sunnites et chiïtes ; mariages forcés ; Sorcellerie ;
<b>Pouytenga</b>	Problèmes fonciers entre les populations de la commune de Pouytenga et d'Andemtenga mais apaisées ; Orpaillage ; manque de respect des jeunes envers les aînés, envers les enseignants, problème de chefferie <sup>10</sup> traditionnelle, ... ;
<b>Sangha</b>	Tensions interethniques entre Yaana et Moba ; problèmes liés à la chefferie traditionnelle ; tensions interreligieuses entre sunnites et chiïtes ; mariages forcés ;
<b>Tenkodogo</b>	Tensions politiques entre partisans ; problèmes fonciers ; insécurité ; agriculteurs-éleveurs autour de l'exploitation des ressources naturelles ;
<b>Yargatenga</b>	Problèmes fonciers ; agriculteurs-éleveurs autour de l'exploitation des ressources naturelles ; Tensions politiques entre partisans ;

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Légende des couleurs<sup>11</sup>: **rouge** (conflits fonciers relevés impliquant au moins 02 communes) ; **orange** (conflits fonciers relevés mais jugés apaisés/résolus) ; **jaune** (conflits fonciers relevés dans la seule commune).

Les conflits liés aux successions pour la chefferie sont fréquents. Ceci parce que les populations tendent à vouloir rejeter l'autorité des chefs mossés, qui sont principalement des princes issus du royaume de Zoungranetenga.

Les différentes sources de conflits sont sporadiques voire latentes mais devraient être suivies pour éviter toutes formes de résurgence. Selon sa majesté Naaba Guiguem-Pollé, Dima de Zoungranetenga, chef de Tenkodogo “ *je dis que de nos jours, 99,5% des conflits sont liés au foncier. C'est une préoccupation récurrente qui draine plusieurs conflits aussi bien individuels, collectifs qu'inter communautaires au niveau des communes* ”. Le chef de Comin Yanga Naaba Kiiba va dans le même sens en relevant que : “ *avant la terre ne s'achetait pas avec de l'argent. On te la donnait par amitié et par solidarité quand tu es dans le besoin. De nos jours, c'est l'argent qui parle. Avec l'argent, on achète femme, moto, respect et tout le reste. Voilà* ”

<sup>8</sup> Succession difficile entre Kobayagda et Salambéré.

<sup>9</sup> Déplacement récent du procureur pour sensibiliser les populations

<sup>10</sup> Succession difficile entre Pouya et Kaboré (actuel chef). Conflit latent de chefferie des membres de la même famille depuis 20 ans qui est actuellement apaisé mais à suivre pour prévenir toute résurgence lors de la prochaine succession.

<sup>11</sup> La couleur indique uniquement sur le niveau de criticité actuelle des conflits fonciers dans la commune.

*pourquoi, on est dans les problèmes parce que tout le monde aime l'argent''*. Les problèmes fonciers touchent pratiquement à des degrés divers toutes les communes. Ils intègrent implicitement les relations conflictuelles entretenues autour des espaces protégés de ressources floristiques, aquatiques et fauniques. Sur l'ensemble des types de conflits, on retient dans l'ordre les trois récurrents suivants dans la région du Centre Est : foncier, agriculteurs – éleveurs et chefferie traditionnelle.

### 3.2.2. Approche traditionnelle de gestion des conflits et relations avec les institutions modernes

L'approche traditionnelle de gestion des conflits utilisait plusieurs modalités selon la nature et la gravité du problème. Les entretiens ont identifié trois modalités suivantes : la famille, une tierce personne et l'autorité coutumière.

Au niveau de la famille, les conflits identifiés faisaient l'objet de discussions entre les membres de la famille restreinte ou élargie. L'adage populaire moaga souligne à ce propos que : '*buud yelle, buud n kielgdé''* (les problèmes de la famille sont écoutés/traités par les membres de la famille). La préoccupation peut être traitée dans la famille restreinte en présence d'un aîné ou d'un patriarche habilité à intervenir. L'intervention d'un aîné non compromis ou d'un patriarche doit pouvoir mettre fin au litige. Les problèmes à traiter ne sont pas restreints et peuvent toucher à toutes les préoccupations. Au niveau de la famille, les sollicitations peuvent varier et se limiter à l'intervention d'un oncle, d'une tante, d'un neveu utérin, d'un conseil de famille... pour l'arbitrage. Dans la parenté à plaisanterie, les tantes sont réputées avoir une capacité de médiation au sein des ménages de leurs frères et sœurs. Il en est de même pour le neveu utérin au niveau de la famille de son oncle. Certaines familles chez les mossés, reconnaissent les relations à plaisanterie entre Grand-père et petite fille (chérie) ou petit fils (rival).

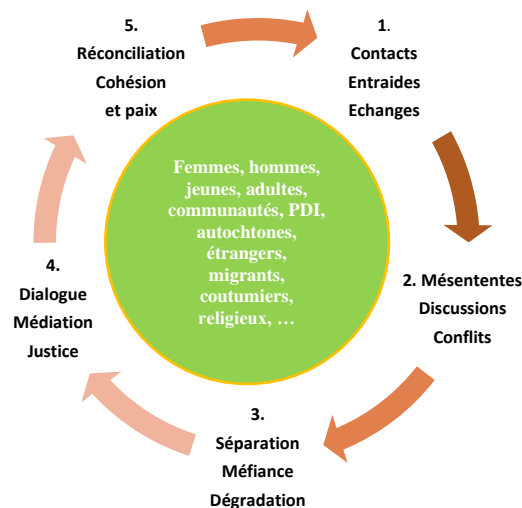
Si la crise persiste, les parties affectées par le conflit peuvent faire recours à une tierce personne. C'est la technique de conciliation ou de médiation. Cette personne doit bénéficier de la confiance des parties en conflits. C'est le cas par exemple d'un ami de la famille, d'un voisin crédible ou toute personne sans liens de parenté mais ayant des capacités de médiation et de conciliation avérées. Sa Majesté Naaba Guiguem-Pollé, Dima de Zoungranetenga, chef de Tenkodogo qualifie en mooré ce cas de : '*fo yelsond soaba, fo noor taaré''* (ton ami fidèle et sincère). Cet ami écoute et aide à la décision de manière objective et impartiale. Il peut s'agir aussi de l'implication de leaders religieux, de patriarches/personnes âgées/sages ou autres personnes influentes (forgeron, Wemba, griots, homme politique, personnes fortunées, etc.).

Le troisième stade le plus public et officiel est le recours à l'autorité coutumière de tutelle. Les parties en conflits se déportent chez le chef de terre ou de village pour poser leurs préoccupations. Le chef reçoit les protagonistes selon ses stratégies propres (individuellement, ensemble) pour écouter, apprécier et trancher.

L'intérêt d'un chef est de garantir la justice équitable pour ses sujets. A ce titre, il s'oblige à respecter la vérité et à rendre une justice réparatrice pour les parties en conflits. L'approche traditionnelle de gestion des conflits est réputée médiane. Elle s'efforce de faire en sorte que les parties acceptent le verdict et se réconcilient. A la différence de celle moderne, elle ne vise pas l'admission de sanctions à une partie dite "perdante". Tout l'enjeu est d'éviter qu'une partie perde la face, se culpabilise et développe des frustrations voire de nouvelles tensions, des actes de vengeance dans l'immédiat ou à moyen et long terme. Pour ce faire, il est important de bien écouter, de se donner le temps de réaction, d'aller à la base pour distinguer les faits cachés et apparents (technique de l'iceberg<sup>12</sup> et autres<sup>13</sup>), les causes exogènes et endogènes afin de rendre une justice impartiale et mesurée.

En fonction du mode de règlement, il peut s'agir de règlement à l'amiable (entre parties en conflits), de la palabre (cadre de discussions publiques<sup>14</sup>) ou toutes autres formes<sup>15</sup> y compris les relations à plaisanterie. Les réparations matérielles ou morales peuvent être individuelles ou collectives. Quel que soit le type, le cycle de conflits peut être schématisé comme ci-après.

Schéma 2 : Cycle d'un conflit



Source : Echanges avec les enquêtés, mai 2022

<sup>12</sup> Selon la technique de l'iceberg, 90% des causes profondes du conflit n'est pas apparent.

<sup>13</sup> Techniques de l'arbre à problèmes, de l'oignon, du champ de force, etc.

<sup>14</sup> Dans les cours de tous les chefs de village des 12 communes

<sup>15</sup> Lieux de culte (église, mosquées, temples, site/autels de fétiches, ...), Confessions religieuses, initiation / éducation à la paix, prières, sacrifices, rites, mariages interlignages, sport, activités culturelles, journées de communautés/dassandaaga, alerte précoce, partage de cola de petit mil/boisson/repas,

De la naissance à la résolution du conflit, les 5 étapes clés ci-dessous sont habituellement suivies. Chaque étape porte les germes de l'apaisement ou de l'aggravation du conflit. Tout dépend de l'intentionnalité des parties prenantes.

Ce cycle est valable aussi bien pour les acteurs modernes que traditionnels. Le recours à ces deux types d'acteurs peut être exclusif ou inclusif en fonction des parties en conflits.

A ce cycle, on peut être apposer le cycle de gestion d'un conflit selon le schéma usité par la Fondation suisse CORDOEU (2015) comme ci-après :

- *La prévention du recours à la violence* : vise à prévenir l'éclatement de la violence ;
- *Le règlement du conflit* : a pour objectif de mettre fin à un comportement violent en utilisant tous les moyens (médiation, négociation, accord écrit, entente orale, etc.) ;
- *La résolution du conflit* : a pour objectif d'éviter et de limiter toute violence future en rétablissant la confiance entre les parties en conflit et en œuvrant à mettre en place les conditions de coexistence pacifique entre les protagonistes. Contrairement à l'étape précédente, à ce stade les causes profondes du conflit sont abordées et des efforts sont faits pour instaurer de nouveaux comportements positifs ;
- *Le rétablissement* : a pour objectif de renforcer les conditions viables du vivre ensemble dans la paix. Il consiste à développer les initiatives pour soutenir les acteurs en conflits, pour restaurer le bien-être social, économique, physique et psychologique. Il est composé de deux sous étapes que sont la réhabilitation et le relèvement. La réhabilitation permet de restaurer les fonctions essentielles de la société pour la prévention et gestion du conflit (quelques semaines à quelques mois). Le relèvement ou reconstruction est le retour à la situation pacifique d'avant conflit (quelques mois à quelques années) ;
- *La transformation du conflit* : c'est la capacité de transformer l'énergie négative du conflit en un changement positif sur le plan social et politique. C'est une perspective de moyen et long terme qui vise à travers des actions unificatrices à aider les parties en conflits à se surmonter structurellement à travers la gestion de projets et la défense d'intérêts communs afin de combler-réparer les stigmates du conflit.

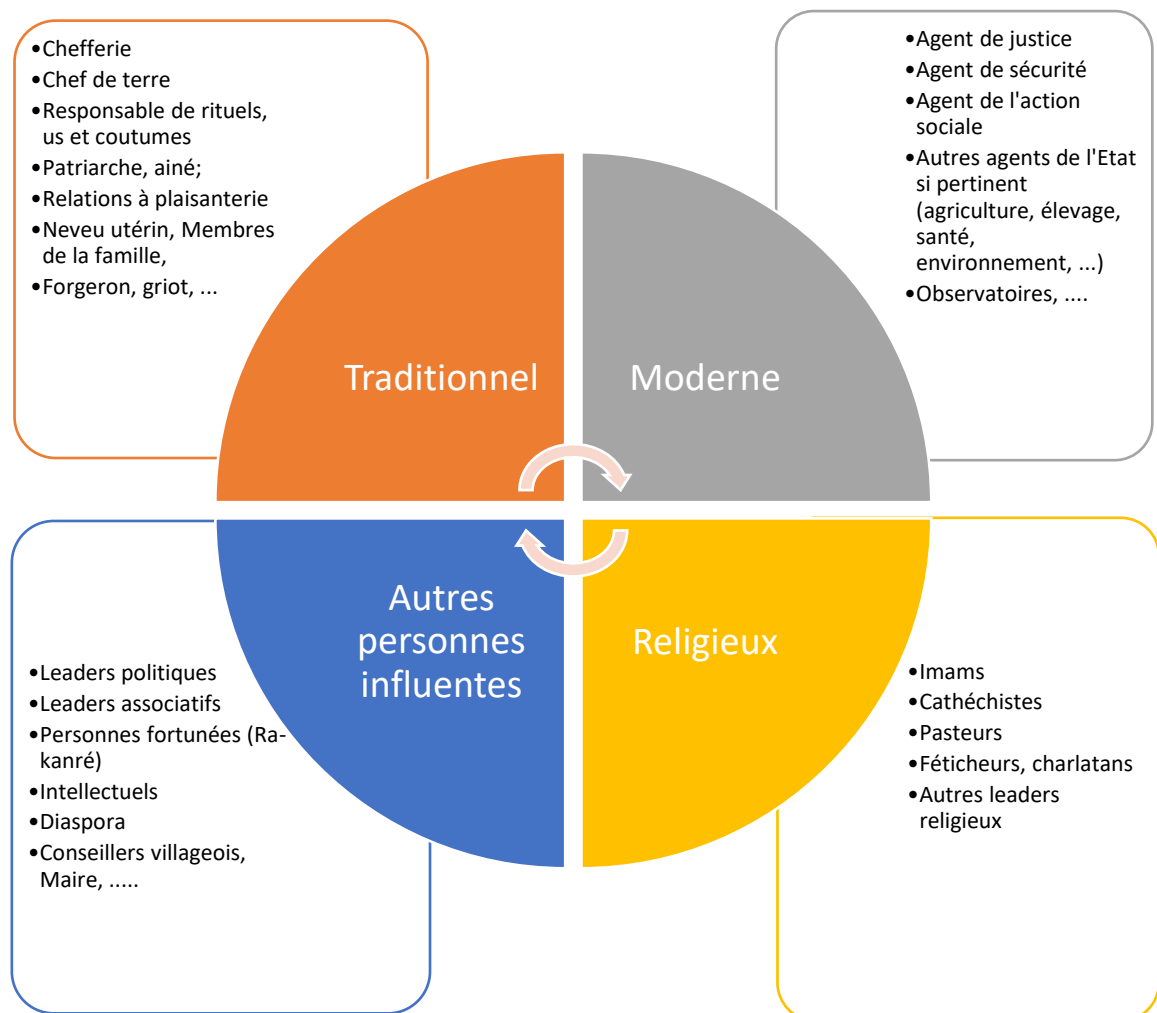
De l'avis des autorités traditionnelles rencontrées, en dehors des acteurs ruraux, le recours à leur système de juridiction se fait souvent à la suite de l'échec de celui moderne du fait de la

‘‘prédominance chez les populations locales de perceptions négatives sur l’Etat’’<sup>16</sup>. Si les deux parties ne sont pas satisfaites, elles peuvent recourir à la chefferie traditionnelle. L’une des parties non satisfaites peut aussi convoquer l’autre partie devant les instances traditionnelles.

Le recours aux chefferies pour rendre justice n’est pas obligatoire. Il est fait de façon volontaire. Toutefois, en cas de convocation par un chef traditionnel, la bienséance sociale commande d’y répondre pour ne pas se mettre à dos toute une autorité. Cela dit, le circuit de recours à la justice n’est pas toujours linéaire. Il peut aussi se faire dans l’autre sens, soit de la justice traditionnelle à celle moderne. En fonction des contextes, le doute sur la transparence de la justice subsiste d’un système à l’autre en fonction du rapport avec les parties prenantes.

Les acteurs habituellement sollicités pour la résolution des conflits peuvent être répertoriés comme suit :

Schéma 3 : Parties prenantes pour la gestion des conflits



Source : Echanges avec les enquêtés, mai 2022

<sup>16</sup> CISSAO Yacouba, 2015. LA GESTION DES CONFLITS DANS LE DÉPARTEMENT DE TENKODOGO (BURKINA FASO) : ENTRE BESOIN ET REJET DE L'ÉTAT

Pour tenir compte de la multiplicité des conflits au niveau communautaire d'une part et au faible recours des populations surtout rurales au système judiciaire moderne, l'Etat a mis en place un observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso (ONAPREGECC). Cet observatoire disposant d'un conseil national est décliné avec des représentations au niveau régional, provincial, départemental et villageois/secteurs. Il est cependant en construction et n'est pas toujours opérationnel.

Il existe d'autres structures qui interviennent dans la prévention et la gestion des conflits communautaires telles que les cellules de crises, les commissions de conciliation foncière villageoise, les cadres de concertations régionaux, départementaux et provinciaux, l'observatoire national des faits religieux, le collège de dialogue et de médiation, etc. D'une localité à l'autre, en fonction de leur présence et de leur dynamisme, l'ONAPREGECC travaille en collaboration avec ces structures.

Dans les 12 communes cibles du projet, les données indiquent les pratiques de recours fréquents aux personnes ressources ci-après en cas de conflits.

Tableau 6 : Personnes ressources pour la prévention et gestion des conflits par commune

Commune	Personnes ressources
Bagré	Chef de village, police, gendarmerie, personnes âgées ou sages ; membres de la famille,
Bittou	Malgr naaba, cellule de sage, leaders communautaires, Imam, Chef de village, personnes âgées,
Comin yanga	Chef de village, conseillers villageois, Iman, Pasteur,
Dourtenga	Chef de village, Pasteur, Imam, catéchiste, les leaders religieux, les sages,
Gounghin	Kima Abel, Sandwidi Kayaba, chef de village, responsables religieux,
Koupéla	Sa Majesté Naaba Yemdé Kourit yir-Soaba, responsables religieux, Abbé Kima Roland, Eric Pahima, responsable de quartier,
Lalgaye	Chef de village, conseillers villageois, conseillers de quartier, leaders religieux,
Ouargaye	Chef de village, conseillers villageois, Iman, Pasteur, prêtre, Goubri Prosper, Yaméogo Harouna,
Pouytenga	Responsable de quartier, Chef ou patriarche du village, conseillers villageois, Iman, Pasteur, prêtre, Riches commerçants, chef de Pouytenga, hadji Yamba (Imam), Derra Youssef
Sangha	Chef de village, leaders religieux, représentants société civile, représentant de jeunes, maire, Imam, pasteurs, sages de quartiers,
Tenkodogo	Imam, Sa Majesté Naaba Guiguem-Pollé Dima de Zoungrenetenga <sup>17</sup> , police, gendarmerie, justice, prêtres, pasteurs,
Yargatenga	Chef de village, leaders religieux,

Source : Données d'enquête, mai 2022.

<sup>17</sup> Royaume mossi, fondé par Zoungrana.

Pratiquement toutes les personnes ressources des sphères traditionnel, moderne, religieux ou autres personnes influentes sont utilisées par les populations pour la recherche de solutions à leurs conflits. L'identification des personnes leaders suit les pratiques religieuses ou coutumières d'appartenance. Dans la tradition, relève un patriarche de Koupéla, '*avant chez les Yarcé, dans toute bagarre si un forgeron intervenait pour demander pardon, on doit laisser tomber. Sinon, toute la société vous rejette*'.

Quelques noms émergent et peuvent être des portes d'entrée pour les actions de mobilisations des personnes ressources en vue de la prévention et de la gestion de conflits locaux.

### **Encadré : 2**

L'analyse des conflits montre une diversité de préoccupations touchant aussi bien les relations humaines, les rapports de pouvoirs que l'utilisation des ressources naturelles. La prédominance des conflits fonciers est récurrente dans la plupart des communes. Il n'existe plus de guerre classique d'occupation mais on constate l'émergence de la menace terroriste affectant les relations intra et inters communautaires voire religieux. Outre la persistance des conflits fonciers, agriculteurs-éleveurs, chefferie, de nouvelles sources de conflits sont notables (PDI, religion, orpaillage, incivisme).

Les mesures de gestion des conflits prises sont nombreuses et intègrent des circuits à la fois moderne et traditionnel où les leaders coutumiers et religieux demeurent souvent incontournables. La justice moderne n'est pas toujours suffisante et est de plus en plus affectée par une crise de confiance du fait des cas récurrents d'accusation de corruption. Il subsiste aussi des reproches de parti pris faits aux acteurs traditionnels s'ils sont malhonnêtes ou inféodés par les politiques partisans.

La gestion des conflits exige une attention particulière pour cerner les causes profondes du conflit, la dynamique du conflit, les attitudes<sup>18</sup> des acteurs en conflits, l'appréciation des initiatives déjà prises afin de parvenir à rendre une justice équitable et objective tenant compte des droits de chaque partie au conflit. Les pactes culturels de non-agression ci-après visaient la prévention et une bonne gestion des conflits.

---

<sup>18</sup> Evitement, compromis, soumission, coopération ou collaboration, confrontation

### 3.3. Les pactes culturels de non-agression

- “Si tu es le petit frère, c’est à toi de laisser tomber, Si tu es le grand frère, c’est à toi de supporter !”. Adage populaire mossi.

#### 3.3.1. Descriptifs des pactes culturels de non-agression et de leurs modes d’expression

Un pacte culturel de non-agression est un accord intégrant des interdits, que les parties s’appliquent à elles-mêmes pour prévenir et gérer les conflits qui pourraient subvenir entre elles.

L’étendue des pactes culturels de non-agression couvre aussi bien les relations humaines que les ressources naturelles (fonciers, fauniques, floristiques, piscicoles).

Au niveau des relations humaines, nous avons constaté les pratiques suivantes :

- Les alliances à plaisanterie : c’est une relation à plaisanterie fondée sur l’accord du vivre ensemble dans la paix à partir des leçons tirées de la gestion de conflits ou d’amitié ayant eu lieu dans le passé. Elle est établie entre des ethnies ou des groupes socioculturels différents. Par extension, il y a des formes d’alliance à plaisanterie entre localités (village, commune, province, région) ;
- La parenté à plaisanteries : cette forme de relations à plaisanterie est établie au sein des familles ayant un lien matrimonial. Il se manifeste au sein d’un même lignage ou entre des membres des familles alliées (oncle-neveu utérin, membre de la famille et mari de la tante, sœur et mari de la grande sœur, grand père- petit fils ; mari et oncle maternel de sa femme).

Elle était renforcée par la pratique de fiançailles (*pog puusem*<sup>19</sup>en mooré). Le *pog puusem* est constitué des étapes essentielles suivantes : le *Pog-Siwre* ou la promesse de fille à marier, le *Pog-Belongo* ou les “opérations de charme”, la réalisation de travaux divers au profit des futurs beaux-parents ; le *Pog-Puusem*, phase qui consacre l’acte de mariage des prétendants, le *Pog-Peere* et le *Pog-Kêsgo* qui, respectivement, permettent le départ de la fille du domicile paternel, son entrée en belle-famille et la consommation du mariage. Ces étapes mutuellement acceptées par toutes les familles engagées étaient accompagnées de bonne ambiance intégrant l’expression des relations plaisantes. De nos jours bien qu’il y ait une forme de simplification (présentation des familles et rituel) voire de modernisation du *pog puusem* (convivialité, musique, danse, repas modernes, symbolique), c’est un rituel traditionnel qui résiste au temps. Il continue de créer les

---

<sup>19</sup> Vient du mooré *pog* qui veut dire femme et de l’autre nom *Puusem*, qui signifie prières, salutations. Ce sont des salutations en vue d’avoir la main d’une jeune fille.



conditions d'établissement et de renforcement des liens non conflictuels pour la cohésion sociale entre les familles.

- et les pratiques d'usage de socialisation : respect des aînés, salutations, accueil de l'étranger, assistance aux personnes âgées, respect des femmes et des enfants. Elles sont élémentaires mais d'importance cruciale pour l'inclusion sociale ;

Les pactes de '*non-agression*' au niveau des ressources naturelles expriment de manière indirecte les interdits à suivre pour garantir leur gestion harmonieuse et durable dans l'intérêt de tous. Nous relevons entre autres les exemples suivants :

- fonciers : terres sacrées, réserves collectives, terre familiale ;
- fauniques : interdits totémiques. Les animaux à totem d'une famille impliquent pour son lignage une protection de l'espèce, une interdiction de sa consommation voire une forme de révérence pour les pouvoirs mystiques qu'on leur confère ; respect de période stricte de chasse par an sous peine de malédictions ;
- floristiques : interdits de couper ou d'utiliser certains arbres pour le bois de chauffe, mesures incantatoires à maîtriser pour utiliser certains arbres, bois sacré par village à ne pas exploiter sans rituel, ... ;
- aquatiques (eau, poisson, etc.) : eau sacrée, poissons totémiques, ... ;

Ces différents types de pactes culturels peuvent faire l'objet d'accord verbal ou écrit. L'un des plus célèbres écrits en la matière généralement cité est la charte de Kouroukan Fouga (1236) qui retrace l'accord pour la cohésion sociale et le vivre ensemble dans la paix établie par Soundiata Keita. Dans la pratique de nos traditions orales, les traces écrites sont rares. Les personnes âgées/patriarches/sages/chefs/religieux et autres coutumiers sont généralement les mémoires vivantes des pactes établis. Les griots ont la capacité non sans déperdition de conserver et de rappeler oralement les récits y afférents.

Dans les 12 communes d'intervention du projet de DSF, les données ci-après présentent la situation des pactes culturels de non-agression.

Sur les relations humaines, pour les alliances à plaisanterie, nous avons observé les cas binaires suivants par commune :

Tableau 7 : Situation des cas binaires d'alliance à plaisanterie dans les 12 communes du projet

Commune	Cas binaires d'alliance à plaisanterie
Bagré	Peulh - Bobo ; Bissa - Gourounssi ;
Bittou	Bissa - Gourounssi ; Peulh – Yarcé ; Bissa – Yadega ; Peulh – Bobo ; Peulh – Lobi ;
Comin yanga	Yaana – Zoacé ; Yarcé – Peulh ; Bissa - Gourounssi ;
Dourtenga	Yaana – Zoacé ; Bissa - Gourounssi ; Peulh – Yarcé ; Peulh – Forgeron ;
Gounghin	Yaana – Zoacé ; Tougma – Kiema ; Kiema – Ouango ; Nadembéga – Parkouda ;
Koupéla	Yaana – Zoacé ; Bissa – Gourounssi ; Peulh – Bobo ; Mossi – Samo ; Peulh – Yarcé ; Peulh – forgeron ; Koupéla – Zorgho ; Poessé – Peulh ; Balma – Béré ; Griot – Yarcé ; Yarcé – Forgeron ; Gourmantché – Yadéga ; Peulh – Gourmantché ; Andemtenga - Songrétenga ; Koughin – Boentenga ;
Lalgaye	Yaana – Zoacé ; Peulh – Yarsé ;
Ouargaye	Yaana – Zoacé ; Mossi- Samo ; Yarcé- Peulh ; Bissa – Gourounssi ;
Pouytenga	Yaana – Zoacé ; Peulh – Bobo ; Mossi – Samo ; Peulh – Yarcé ; Peulh – forgeron ; bouchers- Maransé ; Bissa – Gourounssi ;
Sangha	Yaana – Zoacé ; Yarcé – Peulh ; Yarcé – Forgeron ;
Tenkodogo	Yaana – Zoacé ; Bissa – Gourounssi ; Peulh – Bobo ; Mossi – Samo ; Peulh – Yarcé ; Peulh - forgeron
Yargatenga	Yaana – Zoacé ; Bissa - Gourounssi ;

Source : Données d'enquête, mai 2022.

L'alliance à plaisanterie est toujours pratiquée tant bien que mal et existe dans toutes les communes. La compilation des données laisse percevoir une multiplicité d'alliance à plaisanterie avec les ethnies ci-après dans la région du Centre Est :

Tableau 8 : Ethnies à multiples relations à plaisanterie dans les communes

<b>Peulh</b>	Bobo, Yarcé, Forgeron, Poessé <sup>20</sup> , Gourmantché ; Lobi ; Dafing ; Yaana
<b>Yarcé</b>	Peulh, Forgeron, Zaoga, Tambourinaire/Griot, Mareuse
<b>Bissa</b>	Gourounssi, Yadéga,

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Les peulhs n'ont pas de concentration importante par commune mais sont régulièrement présents dans toutes les communes. Leur mode de vie basé sur le nomadisme expliquerait leur plus grande diversité de parenté à plaisanterie qui par extension s'applique à des ethnies avec lesquelles ils ont établi de longues relations de coexistence. Cela dit, les relations à plaisanterie les plus fréquentes observées dans la région ont lieu entre les Yaanas et les Zoacés, les Bissas et les Gourounsis, les Mossés et les Samos, les Peulhs et les Yarcés.

<sup>20</sup> De la famille des Vebemba, gardien de la fidélité des femmes des chefs coutumiers.

Dans le cadre de la parenté à plaisanterie, outre les relations plaisantes entretenues par les membres de la famille, il sied de souligner par extension, l'existence de liens sous-tendus par des noms de familles. Les populations identifient sur la base des noms de famille, les liens de filiation existant ou ayant existé entre elles.

Le niveau de connaissance de ces liens contribue au maintien du dialogue et à la régulation des tensions, voire des conflits.

Dans les 12 communes cibles, les relations ci-après ont été relevées en lien avec les noms des familles qui assurent la gestion du pouvoir local par commune.

Tableau 9 : Nom de famille et autres noms de famille ayant un lien

<b>Commune</b>	<b>Nom de famille du chef de commune</b>	<b>Autres noms de familles ayant un lien</b>
Bagré	Boundaoné	Sorgo
Bittou	Zampaligré	Andengo
Comin yanga	Salambéré	Kobyagda
Dourtenga	Segda	Abga
Gounghin	Tougma	Tapsoba, Kaboré
Koupéla	Zoungrana	Silga, Guiatin, Zougmoré, Tarpaga, Naré, Dambéré, Belemkoabga, Kyelem, Sandwidi,
Lalgaye	Koudougou	Mourfou
Ouargaye	Zombré	Belemtougri, Belemyilga, Tougri
Pouytenga	Kaboré	Pouya
Sangha	Koara	Nakoarba, Yerboam, Yennenga, Nayango, Kontom,
Tenkodogo	Sorgo	Zoungrana, Boundaoné
Yargatenga	Pircassou	Diessongo

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Les familles Sorgo, Boundaoné et Zoungrana sont issues d'un même ancêtre. Il s'agit en général de princes et d'enfants de princes qui suites au non accès au trône se déplacent et changent de nom.

La différence peut aussi tenir à des choix de nom de guerre ou autres récits historiques.

La famille Zoungrana présente par exemple le plus large éventail de liens familiaux dans la région du Centre Est. L'exemple ci-après est donné par un patriarche de Koupéla de la famille Zoungrana.

Schéma 4 : Noms de familles ayant un lien avec le nom de famille Zougrana



Source : Données d'enquête, mai 2022.

Ainsi, les familles sont beaucoup plus liées et chaque différentiation apparente n'exclue pas des origines étroites : cas des Zougrana- Boundaoné et Sorgo.

Cet exemple montre qu'il y a plus de liens entre les populations. Un effort de revue historique pour préciser les significations et les sens des variations serait un exercice utile pour contribuer à la cohésion sociale. Cela reste possible à travers des émissions radios interactives impliquant des adultes et des jeunes.

Dans l'imagerie populaire des relations à plaisanterie, la caricature est le principal trait de description de l'autre. Cela consiste à grossir un trait de caractère qui par ailleurs n'est pas une vérité absolue. Le Peulh est dit fourbe jusqu'aux ongles d'où le nom Silmiiga en mooré qui signifie - ruse rouge. Le Moaga (du Centre notamment) est traité de nature intrigante. Il a le

sens du secret et aime le pouvoir. Le Bobo est dit paresseux comme un loir et grand buveur de boissons alcoolisées. Les Peulhs insultent les Yarcé de buveur de lait, de colporteur<sup>21</sup> et les Yarcé traitent les Peulhs de singe, les Samo de mangeur de tête de chien, etc. Les bissa sont traités de mangeurs infatigables d'arachides. Les Yaana de fraudeurs.

En lien avec la localité où l'on observe des alliances à plaisanterie, les habitants de Koupéla sont tous considérés comme des mangeurs de goyaves chaudes par ceux de Zorgho. Ces derniers sont indexés de trop aimer la consommation de crapaud. En guise de cadeau, les habitants de Koupéla mettent un crapaud dans une gourde (*linga*) et l'offre au chef de Zorgho. Le chef de Koupéla reçoit le même type de cadeau à l'occasion de son Nabasga avec un panier de haricot. L'origine de la plaisanterie sur le crapaud daterait de l'époque de Naaba Zâare qui a fait livrer une bonne quantité aux représentants de Koupéla.

Entre Boentenga et Koughin on s'accuse mutuellement de voleurs de chiens. Pour Andemtenga et Songrétenga, les premiers accusent le chef des Songrétenga d'avoir volé le corps d'un des leurs croyant qu'il s'agissait de l'argent contenu dans le cercueil.

Avec des groupes sociaux, les cas de relations à plaisanterie soulignés sont les suivants : Peulh et forgeron, Griot et Yarcé, Poessé et Peulh. Ces types de relations à plaisanterie concernent toutes les communes et sont actives là où les acteurs sont représentés.

Bref, ces préjugés et taquineries sont toujours présents dans le langage<sup>22</sup> des parents à plaisanterie. L'essentiel se situe ailleurs, notamment la volonté cathartique de se supporter malgré les défauts pour vivre ensemble dans la paix.

Avec les interdits étendus au niveau des ressources naturelles, les populations ont une bonne base de prévention et de gestion des conflits ainsi que de protection de leur environnement.

Ce dernier demeure important dans le contexte actuel de raréfaction des ressources naturelles consécutive aux actions anthropiques et climatiques. Cette dégradation des ressources naturelles amplifie les exploitations immatures ou incontrôlées sources de conflits autour des questions d'accès et de contrôle ou de spéculations entre migrants et autochtones, jeunes et adultes, frères et sœurs d'une même famille. Des cas de tensions voire de conflits fonciers ont été relevés entre villages, voire entre communes. Aussi, les interdits associés aux ressources naturelles contribuent à les protéger et par extension à réduire les tensions/conflits qui peuvent y survenir. C'est une manière indirecte de préserver le vivre ensemble dans la paix.

---

<sup>21</sup> « Bobo buveurs, Yarsé colporteurs ». Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabé, Cahiers d'études africaines, XLVI (4), 184, 2006, p.861-881.

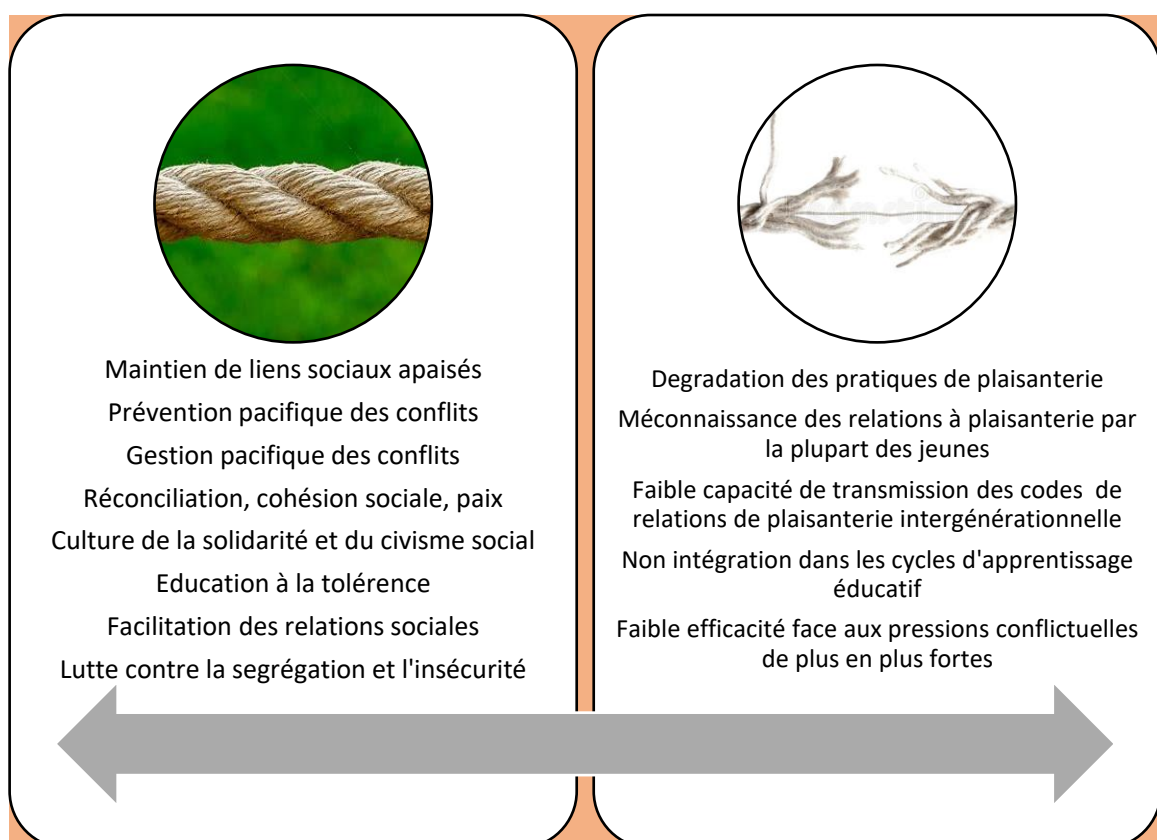
<sup>22</sup> Cf. exemple Annexe 7

### 3.3.2. Forces et limites des pactes culturels de non-agression

Les différents acteurs rencontrés sont unanimes sur les changements enregistrés au niveau de la pratique des valeurs culturelles. Bien que les pactes culturels de non-agression aient encore des influences positives, elles ont aussi connu des évolutions, voire une forme de dégradation.

La synthèse des points de forces et de faiblesses peut être observée comme suit par type de pacte culturel de non-agression :

Schéma 5 : Forces et faiblesses des relations à plaisanterie



Source : Données d'enquête, mai 2022.

Le changement est dynamique et dépend de la relation entre les forces et les faiblesses constatées qui sont en constante évolution. L'éducation demeure l'un des facteurs influents de l'orientation du changement.

Au niveau de la parenté à plaisanterie, on observe les mêmes types de forces et de faiblesses. La fonctionnalité et l'efficacité des alliances à plaisanterie dépendent de la qualité des relations entre les membres des familles alliées. En cas de bonnes relations (belle-mère – belle-fille, frères et sœurs par exemple), elles permettent d'apaiser et de maintenir une bonne ambiance. Elles participent à la prévention et à la gestion des conflits entre les familles.

En dehors de l'apaisement des relations quotidiennes de collaboration, les relations à plaisanterie ont contribué à la prévention et à la résolution des cas de conflits ci-après dans les communes cibles du projet de l'association Dialogue Sans Frontière :

- ☐ Apaisement du conflit foncier autour du lycée du savoir de Sapaga entre Koupéla et Pouytenga ;
- ☐ Gestion d'un conflit entre Bissa et Gouroussi de Bittou en 1997 ; gestion d'un conflit agriculteur – éleveurs en 2020 à Bittou ; gestion d'un conflit Bissa – Yadéga en 2008 ; conflit foncier entre Bobo et peulh évité en 2004 à Bittou ;
- ☐ Règlement d'un conflit foncier entre Bissa et Gourounssi à Tenkodogo en 2002 et en 2004 ;
- ☐ Gestion d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs en 2017, entre jeunes Bissa et Jeunes Gourounssi en 2015 et en 2018 à Bagré ;
- ☐ Gestion d'un problème foncier à Sangha en 2021 entre Zoacé et Yaana ;

Cela dit, l'influence des relations à plaisanterie devient de plus en plus limitée et inefficace quand les relations sont minées par des rancœurs, des jalousies, des situations d'exploitation économique voire des divisions non encore résolues. De l'avis d'un patriarche de Dourtenga *‘le manque de respect est devenu tel entre les gens que les relations à plaisanterie ne marchent plus vraiment. Tout le monde veut avoir raison et il manque beaucoup la tolérance’*. Le chef de Gounghin souligne aussi dans ce sens *‘qu'avant, pour séparer une bagarre, il suffisait de dire aux protagonistes qu'ils sont des parents à plaisanterie. Cela n'est plus suffisant de nos jours’*.

En ce qui concerne les pratiques et attitudes usuelles de socialisation, elles ont une force intégratrice dans le tissu social. Le respect d'un aîné peut le transformer en allié décisif en cas de difficulté. De même, le respect d'autrui confère une marge d'acceptation sociale très importante, facilite l'écoute et mobilise l'entraide en cas de besoin. C'est de l'avis des populations un puissant facteur d'inclusion sociale. La coordinatrice des femmes de Comin-Yanga relève dans ce sens que : *‘quand tu arrives quelque part, il faut d'abord saluer les gens. Sinon, c'est mal poli et sois sûr que si tu reviens avec un problème, on va te le rappeler et dans bien des cas, on t'ignore’*. La salutation garde son importance et permet l'inclusion dans l'environnement social immédiat.

Sur l'exigence sociale d'accueil, le traitement particulier de l'étranger permet de sécuriser les liens futurs. De l'avis d'un patriarche de Tenkodogo, *‘avant, c'est quand on accueille un*

*étranger, que les membres de la famille peuvent manger la viande de poulet''*. Le traitement positif accordé à l'étranger est gage de création de liens paisibles et de prévention des conflits communautaires et intercommunautaires. Avec le contexte de crise sécuritaire, marqué par la suspicion, l'accueil de l'étranger chez soi est devenu problématique voire impossible. L'étranger est devenu une source d'incertitude, voire de danger. Ainsi, bien qu'il subsiste encore des bonnes pratiques et attitudes d'usage de socialisation, elles s'amenuisent. Les relations fortes sont rares et doivent être réinventées dans un contexte sécuritaire, socio politique et culturel instable et en crise.

Parmi tant de facteurs d'influence, l'adage populaire mooré souligne entre autres ceux limitant les relations à plaisanterie et les attitudes/pratiques d'usage de socialisation comme suit : *ligd ne paga ka be ma biid ye ! ('il n'y a pas de plaisanteries entre frères s'il s'agit de l'argent ou de la femme')*. Le rôle de l'argent comme source de dénaturalisation des relations est fortement souligné. La "femme –objet" dans son statut traditionnel de bien exclusif est entouré par un ensemble d'interdits et de restrictions pour éviter tout malentendu et conflit.

Sur les interdits en relation avec les ressources naturelles, leurs avantages concernent la protection et la gestion durable des ressources. Les interdits permettaient de limiter les abus et les destructions à but égoïste et mercantile. Les restrictions d'exploitation des ressources fauniques, aquatiques et floristiques, pour des raisons de considérations collectives (lieux sacrés, mystiques, bien commun) et de celles totémiques (*les Naré ne mangent pas crocodile, les Salambéré ne mangent pas de chien, les Koara et Koudougou ne mangent pas lièvres, les Pircassou ne mangent pas les gueules tapées, les Zombré ne mangent pas les tourterelles rouges, les Tougma ne mangent pas de cheval, les Segda ne mangent pas panthère, les Zoungrana<sup>23</sup> ne mangent pas lièvre, les Sorgo ne mangent pas lièvre, etc.*) contribuent à la sauvegarde et à la génération adéquate des espèces animales ou végétales.

Tout prince ne mange pas la viande du cheval et tout Yarcé ne mange pas la viande de l'âne. Ce sont respectivement leurs animaux de compagnie.

Le respect des interdits avait un avantage préventif des conflits. Ils intègrent une attitude morale à observer vis-à-vis des ressources naturelles et ce indirectement dans l'intérêt de tous. Voici quelques exemples d'interdits ci-après relevés par les populations : *'tuer un animal de manière atroce ou le tuer sans raison, tuer un animal en gestation, tuer son totem, pisser dans une rivière, pleurer dans la cour du chef, frapper une personne dans la cour du chef, frapper une femme quand elle se réfugie dans sa case, frapper un enfant qui se réfugie chez un aîné, tuer*

---

<sup>23</sup> Même grande famille que Ouédraogo et Sorgo.



*un animal quand sa femelle est en gestation, voler des œufs, copuler en brousse devant les esprits porte malheur, manger du singe pour la famille Ouango, être à l'origine d'un conflit au marché porte malédiction, etc.* En dehors des animaux totémiques, les interdits touchent aussi les lieux physiques. Quelles que soient les ethnies, les populations s'accordent universellement à intégrer ces lieux comme régulateurs d'attitudes conflictuelles (cour du chef, case de la femme, marché, brousse, espace du voisin, espace de l'ainé à qui on se confie, etc.). Selon François Xavier DAMIBA (2016<sup>24</sup>), l'efficacité de l'influence des interdits est liée aux aspects clés suivants : les acteurs croient à l'influence réelle de la parole qui édicte les interdits. Ils croient que l'interdit violé a forcément des conséquences sur la personne si elle était avertie. Ils croient également qu'il existe une solidarité cosmique entre les êtres qui fait que l'homme est un être relié au reste de l'univers. Face à l'interdit, l'éducation est au centre des types de réactions.

De nos jours, les constats majeurs relèvent une dégradation des relations d'exploitation des ressources naturelles. Les interdits préventifs ne sont plus suffisamment suivis et entretiennent des tensions voire des conflits au sein des populations. Néanmoins, il sied de relever qu'il existe des potentiels dans les communes d'intervention du projet pour promouvoir et valoriser les pactes culturels de non-agressions, notamment :

- Les leaders endogènes favorables à la promotion des valeurs socioculturelles : chef coutumier, religieux, hommes politiques, patriarches, autres personnes ressources<sup>25</sup> ;
- Les organisations associatives de soutien à la promotion de la culture : association des ressortissants de Sangha et de Diabo ; Dialogue sans Frontières ; Festival Zoaré et avoisinants (FESTIZA) à Koupéla ; Concours atypique des scolaires de la zone zaoga (CARDEZOA) à Gounghin ;
- Le maintien des activités traditionnelles mobilisatrices des ressortissants de mêmes localités : fêtes organisées par les chefs coutumiers (nabasga/nakoobo, bengdo, kiougou, kassindé), dassandaaga (marché populaire), funérailles, zambendé (jets d'eau entre parents à plaisanterie), lutte et danses traditionnelles, jeux de sociétés, expositions culturelles, festivals, initiations, contes, carnaval Dodo, ....
- La digitalisation des relations à plaisanterie : groupes de parenté à plaisanterie sur Facebook, WhatsApp, Tik Tok, ... En fonction du dynamisme, certains groupes parviennent à des rencontres d'échanges et de festivités en présentiel.

---

<sup>24</sup> Typologie des interdits mossés, édition Saint Augustin d'Afrique, 2016

<sup>25</sup> Cf. tableau 5 et Schéma 3

- Les médias publics et privés de promotion culturelle : télévision nationale, privée, publique ; radios communautaires ; radios nationales et internationales ; réseaux sociaux ; presse écrite ; ... Il existe au moins une radio communautaire dans chacune des 03 chefs-lieux de provinces. Le rayon de diffusion de la radio nationale atteint toutes les 12 communes cibles du projet ;
- Les réseaux de promotion : de classe, de groupe de prière, de chorale, de groupe d'amitié de quartier, de club de sport, de club de danse, ....

Il subsiste aussi des obstacles à prendre en compte dans la stratégie de promotion tels que :

- La faible disponibilité des jeunes à apprendre les pratiques et valeurs sur les pactes culturels de non-agression : les personnes rencontrées expriment en grande partie leur inquiétude sur la relève. La jeune génération est souvent indexée comme détachée des valeurs culturelles et orientée sur d'autres gains rapides (raccourcis) surtout mercantiles. Les jeunes sont plus préoccupés par leur égo au point d'avoir un amour propre très fort qui supporte difficilement les critiques fussent-elles sous formes de blagues. Il y a peu ou pas dit-on de '*candidat crédible*'. Le défi de transmission intergénérationnelle des valeurs culturelles demeure encore non résolu. Pour un jeune de Pouytenga cela ressemble à une situation hybride inconfortable, en soulignant que '*nous sommes au milieu en train de divaguer entre tradition et modernité. Les initiations traditionnelles des jeunes ont pratiquement disparu et on n'est pas non plus trop avancé dans le système moderne*' ;
- La concurrence éducative des médias et réseaux sociaux véhiculant des valeurs culturelles exogènes : la jeune génération est dite '*TIC 2.0<sup>26</sup>*' pour souligner leur attachement quotidien aux technologies de l'information et de la communication. Les téléphones portables, voire les réseaux sociaux mobilisent plus l'attention soutenue des jeunes et leur inculquent de nouvelles références culturelles pas toujours en adéquation avec celles de leurs terroirs. La faible activité des aînés sur les réseaux sociaux ne permet pas des interactions pour relativiser les contenus proposés ;
- La pression croissante des crises du contexte : avec la multiplicité des crises actuelles, les populations sont sous pression. Les enjeux sécuritaires et de survie occupent toute l'attention des populations. Selon un patriarche de Gounghin '*De nos jours, les gens ne connaissent pas comment faire la parenté à plaisanterie. Avec l'insécurité, chacun se cherche et si tu t'amuses par incompréhension ça peut devenir la bagarre*'. Les

---

<sup>26</sup> Technologies de l'information et de la communication : téléphone, smartphone, iPod, ....

initiatives de réflexions et d'actions sur les valeurs culturelles sont peu audibles voire difficilement priorisées ;

- Le non-respect des interdits liés aux relations à plaisanterie : la pratique de *l'alliance et de la parenté à plaisanterie* était bien structurée et était tout un art à respecter. Il ne s'agissait pas de simples brimades ou de moqueries interpersonnelles ou encore entre groupes communautaires. Mais tout un ensemble de prédispositions socialement codées avec des limites à respecter. Pour Sissao (2002<sup>27</sup>) un autre *aspect important est la qualité "littéraire" des échanges, car ces relations "constituent également une école de rhétorique où l'on apprend l'art de parler et de se défendre verbalement"*. Parmi les interdits, nous avons relevé entre autres ceux suivants : l'adultère, les insultes précises sur les défauts physiques, traiter de bâtard, l'insulte de la mère, la violence et bien d'autres. Bien que tolérées sauf avec le chef, les luttes doivent être modérées et ne doivent pas conduire à des violences physiques. Cela dit, en cas de blessure même grave dans le jeu des relations à plaisanterie, la règle veut qu'on ne garde pas rancune ;
- La mobilité des membres des familles loin des possibilités d'apprentissage et d'interaction avec les valeurs culturelles d'origine : la distanciation des populations de leurs cultures pour diverses raisons (religions, éducations, carrières professionnelle, expatriation, Personnes déplacées internes, etc.) conduit à des déperditions des valeurs socioculturelles. L'adage mossi '*ba yiri ka lobd ne kugr ye, a lobda ne tan dagre* ' (il ne faut jamais tourner le dos à ses origines) fait constater le risque de déperdition à surmonter et le besoin de toujours retourner aux sources.

De l'avis des enquêtés, en tout état de cause, les limites suivantes ne devraient pas être transgressées au risque de basculer des relations à plaisanterie à une relation tendue et conflictuelle : injures précises portant sur le physique ; profiter des relations à plaisanterie pour conquérir la femme d'autrui, mélanger parenté à plaisanterie et harcèlement sexuel ; utiliser la parenté à plaisanterie pour mentir ; voler ou abuser de la confiance d'autrui.

D'une manière générale, les interdits relevés portent sur toute attitude pouvant mettre à mal les relations plaisantes entre les parties prenantes. C'est ce qui explique la prudence adoptée pour ne pas trop appuyer les plaisanteries autour de caractères physiques négatifs pouvant irriter la ou les personne(s) mise(s) en jeu.

---

<sup>27</sup> SISSAO Alain Joseph, *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanismes de fonctionnement et avenir*. Préface du Professeur Jacques Chevrier. Ouagadougou, Sankofa & Gurli, 2002, 186 p. - ISBN 2-913991-07-6

Les relations plaisantes conservent toujours une intégrité morale forte et exigent de se départir des actes de tromperie et d'injustice.

### **Encadré : 3**

Plusieurs pactes culturels de non-agression existent dans les communes cibles du projet. Ils s'expriment de manière directe à travers les relations à plaisanterie (parenté à plaisanterie, alliances à plaisanterie) ou indirecte à travers des règles d'usage pour la socialisation (respect des aînés, salutations, accueil de l'étranger, assistance aux personnes âgées, respect des femmes et des enfants, etc.) ou encore pour la protection et gestion pacifique des ressources naturelles. Les prescriptions indirectes participent à la régulation de la gestion des relations sociales ainsi que des ressources naturelles dans un contexte aux multiples crises socioculturelles, économiques, politiques, sécuritaires et humanitaires.

Les préalables tels que les fiançailles (*pog puusem* en mooré) pour les alliances matrimoniales entre familles tout comme les liens existants entre les noms de famille contribuent également à la prévention et à la gestion des conflits pour le vivre ensemble dans la paix.

Le caractère disciplinaire des pactes peut être doublé de contours mystiques dissuasifs qui renforcent leurs capacités d'influences et obligent à les respecter voir à ne pas les remettre en cause de génération en génération. Cela dit, le constat global est leur format majoritairement oral et la tendance à la dégradation de leurs influences qui invitent à exploiter les potentiels existants et des mesures de discipline éducative pour les promouvoir et les revaloriser.

#### **3.4. Enjeux et défis liés aux pactes culturels de non-agression**

- *“ La guerre pour le vainqueur ou pour le vaincu n'a jamais rapporté quelque chose. Il n'y a que la recherche de la paix qui est bénéfique ”*, Sa Majesté Naaba Guiguem-Pollé<sup>28</sup>  
Dima de Zoungranetenga, chef de Tenkodogo

##### **3.4.1. Enjeux liés aux pactes culturels de non-agression**

L'intérêt d'avoir et de respecter les pactes culturels de non-agression est lié aux enjeux y associés. La dégradation des pactes culturels de non-agression induit une perte progressive de certaines valeurs du vivre ensemble. De l'avis des enquêtés, les enjeux clés ci-après doivent être préservés :

---

<sup>28</sup> « Naaba Guiguem-Pollé taara-saam naa-yaab panga », ce qui signifie en français, « le jeune lion qui a la force de ses parents et arrière-grands-parents » il est le 29<sup>e</sup> roi du royaume mossi de Zoungranetenga.

- **La portée éducative des pactes culturels de non-agression ou ‘se regarder dans le miroir’**

Que ce soit l’alliance à plaisanterie ou la parenté à plaisanterie, la constante est la contribution à l’éducation des acteurs pour le respect, la tolérance et la cohésion sociale. La portée éducative demeure un véritable atout à valoriser dans le contexte de crise actuelle du Burkina.

En effet, selon les interlocuteurs, les relations à plaisanterie proscrivent le mensonge. La vérité doit être dite à travers la plaisanterie à chaque partie. Un patriarche de Tenkodogo soutient dans ce sens que ‘*la vérité rougit l’œil, mais ne les crève pas*’.

La volonté de cultiver la bonne foi, la sincérité transparait dans les relations plaisantes. C’est une forme de catharsis qui offre l’opportunité d’aider à surmonter les moments difficiles, à relever les défauts, les manquements et surtout amène les parties à les corriger dans l’intérêt du bien individuel et collectif. Dans ce sens, les relations plaisantes drainent une capacité à faire émerger les forces et les défauts des parties prenantes. De chaque ‘*jeu de salve*<sup>29</sup>’ de critiques, les parties prenantes tirent des leçons pour éviter les actes répréhensibles, les mauvais comportements que l’on appelle à corriger voire à proscrire.

Au niveau des attitudes d’usages de socialisation, voire des interdits totémiques, il subsiste toujours le souci de garder une relation sociale respectueuse de son prochain voire une relation non conflictuelle avec son habitat. Ils contribuent à renforcer la portée éducative de gestion pacifique des relations humaines et de gestion durable des ressources naturelles, de manière non égoïste et prenant en compte les intérêts des générations futures.

- **La connaissance mutuelle et la culture de la tolérance**

Les relations à plaisanterie induisent l’existence de connaissances mutuelles établies par les ancêtres dans le passé. Les récits varient d’une communauté à l’autre mais concernent habituellement une entente trouvée après des conflits, un pacte scellé sur l’honneur de la parole donnée pour ne plus s’agresser ou se faire la guerre. Le pacte de bonne entente est selon les cas suivi d’échanges de cadeaux, de mariages, d’entraides pour affronter d’autres ennemis, etc.

Les attitudes d’usage de socialisation agissent comme des fondamentaux de base à respecter pour faciliter l’inclusion sociale et l’expression de bonnes relations interpersonnelles.

Dans le cas des considérations totémiques, les explications tournent autour de la protection ou de la survie obtenue grâce à un animal. Les ancêtres en guise de reconnaissance décident

---

<sup>29</sup> C’est passer un mauvais quart d’heure de critique mais à travers l’amusement où traditionnellement on n’a pas le droit de s’énerver.

d'épargner l'animal et décrètent ce même principe de protection pour sa lignée et toute sa descendance.

Ces récits sont habituellement rappelés par les deux parties dans leurs familles respectives. Ces histoires transmises de génération en génération participent à l'éducation des parties prenantes des relations à plaisanterie. Les membres des familles de chaque partie veillent à les faire respecter. Au nom de la volonté de préserver cette relation d'amitié et de confiance établie dans le passé entre les ancêtres, les parties concernées considèrent les injures et blagues à plaisanterie comme expiatoires et non de nature à provoquer un nouveau conflit. Cette prédisposition mentale contribue à renforcer la tolérance mutuelle. Les échanges entourant l'origine de la relation à plaisanterie poussent chaque partie à vouloir mieux se connaître et à partager des projets communs.

Nous pouvons donc relever que malgré ce que les uns disent à propos des autres et vice-versa, il y a une volonté réelle d'être en présence de l'autre et de vivre ensemble dans une relation confiante. Cela est possible quand chaque partie se met à la place de l'autre pour comprendre sa logique, ses valeurs intrinsèques avant de le juger. Dans ces conditions, les relations demeurent toujours mesurées dans l'optique de sauvegarder l'héritage commun. L'un et l'autre voient et se projettent à la place de chacun afin de maintenir une relation de compréhension de ses attitudes et réflexions. Cet effort d'auto compréhension des actes posés et des messages qui les accompagnent induit une relation d'estime et de confiance mutuelle en une relation saine à construire et à entretenir. Chaque partie voit en l'autre un partenaire, une histoire partagée et un destin commun. Cela implique à tout moment la volonté de garder une relation plaisante et apaisée, d'éviter tout conflit pouvant affecter le compromis et partant porter la responsabilité de remettre en cause l'entente ancestrale.

#### - **Solidarité et entraide**

La solidarité et l'entraide sont à la base du fonctionnement des relations à plaisanterie ou des attitudes d'usage de socialisation. En dehors des contacts respectueux et plaisants à travers des jeux et moqueries, l'objectif est d'établir les contacts et de rappeler les liens d'amitié ancestraux.

L'étape suivante est d'appliquer le principe de 'Do not harm' (ne pas faire mal/ne pas nuire) mais rassurer de la présence d'une famille alliée dans un environnement donné. Cela tient avec l'application minimal des attitudes d'usage de socialisation.

L'objectif est au-delà de la plaisanterie d'être une aide à disposition pour l'autre. De l'avis d'une femme de Pouytenga '*quand tu arrives quelque part et tu rencontres une parenté à*

*plaisanterie, tu es sauvé. Tu sais que quel que soit ton problème, il est obligé de t'apporter assistance sans arrière-pensée*». Ainsi, la solidarité et l'entraide s'expriment si l'une ou l'autre partie est dans le besoin. Les relations à plaisanterie créent des relations entre les parties engagées et facilitent les possibilités d'entraide mutuelle.

#### - **Cohésion sociale**

La cohésion sociale désigne la qualité et l'intensité des relations sociales qui existent entre les membres d'une structure sociale donnée. Elle fait référence au lien social qui unit les membres d'un groupe ou d'une communauté.

Avec les relations à plaisanterie les acteurs concernés mentionne l'ex-maire de Gounghin, *'brisent les barrières et construisent des ponts'*. Il donne en anecdote, l'exemple d'un conflit suite à un accident de circulation qui a été vite apaisé et le soi-disant fautif sauvé du lynchage suite à l'évocation de la parenté à plaisanterie. Les deux concernées (Yaana et Zaoga) se sont excusées et chacun à accuser l'autre de non civilisé et incapable de vivre en ville.

Entre deux parents à plaisanterie après les salutations, les amabilités et les taquineries d'usage, la proximité est établie et la tendance est à la baisse des regards d'hésitation et de méfiance.

#### - **Revalorisation de la place du substrat culturel**

Bien que l'on observe une dégradation des relations à plaisanterie, les différents interlocuteurs sont unanimes sur son bien-fondé et sa pertinence. Ces relations à plaisanterie tout comme les autres pactes culturels de non-agression sont des valeurs culturelles qui participent à la consolidation de la cohésion sociale. Une promotion des relations à plaisanterie serait une contribution de la tradition à la gestion des crises endogènes ou les aînés sont bien respectés.

Ainsi, la revalorisation des relations à plaisanterie et autres pactes culturels de non-agression donnent du sens à la place de la culture dans notre éducation et notre vivre ensemble dans la paix. Ce rôle et la place qui sied aux valeurs culturelles sont attendus par les autorités coutumières. Le consensus est palpable sur le souhait de voir revaloriser les bonnes pratiques culturelles à fort prévention et pour la gestion des conflits. Les chefs coutumiers, leaders religieux et autres se disent disposés à apporter leurs contributions pour sauvegarder et perpétuer les bonnes traditions et coutumes.

#### - **Prévention et Gestion pacifique des conflits**

L'utilité des pactes culturels de non-agression est étroitement assujettie à la prévention et à la gestion des conflits. Elles permettent d'éviter les tensions violentes, de trouver des voies d'apaisement, de libérer la parole, utile pour vider une charge émotionnelle négative à travers

des attitudes ludiques. Bref, tout converge vers l'effort collectif et social pour éviter les conflits, cultiver la tolérance et la quête de cohésion sociale dans la paix.

Cela est valable quand les deux parties jouent le jeu. Il est souvent rappelé que si l'un refuse d'utiliser le paradigme de la parenté à plaisanterie, l'autre partie doit s'excuser et arrêter. Autrement, il est fait allusion à l'incompréhension voire à l'agression.

Des exemples précédents au niveau des forces du système de relations à plaisanterie ont permis de montrer la contribution des relations à plaisanterie dans la prévention et gestion des conflits.

La prévention et la gestion dans les relations plaisantes doivent être pacifiques. Il n'y a pas de relations à plaisanterie incitant à la violence.

#### **- Pardon – humilité et Paix**

Les relations à plaisanterie et autres pactes culturels de non-agression inscrivent les parties prenantes dans des relations pacifiques. La paix dit l'adage populaire '*n'est pas l'absence de guerre*'. Avec les pactes culturels de non-agression, les relations plaisantes instaurent une attitude permanente de prévention des conflits. En cas de conflits, les pactes intègrent des possibilités de négociation, d'apaisement pour retrouver la paix.

Les relations à plaisanteries facilitent l'acceptation du pardon et induit la posture d'humilité des acteurs à se remettre en cause pour rechercher la paix.

Dans le contexte actuel du Burkina, la paix au quotidien est un enjeu capital pour le vivre ensemble, la cohésion sociale et le développement.

#### **- Renforcement de l'efficacité de la justice**

Les différentes expériences de complémentarité entre le système de justice traditionnelle et moderne montrent des possibilités de renforcement de l'efficacité de la justice pour tous. Les deux systèmes sont souvent utilisés par les parties en conflits afin de répondre à leur besoin d'apaisement et de réconciliation. La valorisation des pactes culturels de non-agression serait un plus pour l'accès équitable des populations au service de justice.

Il est important d'y réfléchir et de trouver les passerelles de synergie et de complémentarité efficace afin de valoriser la fonction régulatrice de tensions sociales des pactes culturels de non-agression.

D'une manière générale, au niveau des pactes culturels garantissant la gestion adéquate et à terme non conflictuelle des ressources naturelles, c'est une contribution d'arrière-plan au renforcement des enjeux identifiés. Les différents interdits édictés amènent les différentes



parties prenantes à suivre les prescriptions dans le respect des intérêts individuels, interpersonnels et collectifs. Ce sont des atouts qui participent à renforcer les liens sociaux pour le vivre ensemble dans la paix. C'est une belle illustration endogène des bienfaits de la théorie des biens communs d'Oliner Ostrom (1990<sup>30</sup>) qui induit des défis éducatifs pour garantir la perpétuation des bonnes attitudes.

### 3.4.2. Défis éducatifs liés aux pactes culturels de non-agression

Les entretiens individuels et collectifs avec les personnes ressources adultes et les jeunes ont permis de relever les principaux défis éducatifs ci-après liés à la connaissance et à la pratique des pactes culturels de non-agression dans la région du Centre Est :

#### - La connaissance insuffisante des pactes culturels de non-agression

La transmission des valeurs culturels liées aux pactes de non-agression se fait essentiellement de manière orale dans les familles et aux occasions d'activités d'initiation culturelle. En l'absence de références écrites ou audio visuelles, la transmission orale n'est pas toujours stable et connaît des déperditions d'une génération en l'autre. Les récits sont approximatifs voire par moment orientés en fonction du statut des sources de narration.

En rappel, 72 questionnaires individuels ont été administrés aux jeunes soit 6 par commune, identifiés sur une base aléatoire. Le critère mis en avant était le niveau d'instruction, soit au moins du second cycle pour s'assurer de la compréhension du sujet à traiter. Le choix devait aussi être varié pour inclure la représentativité de différentes ethnies possibles.

Le récapitulatif de l'échantillon se présente comme suit :

**Tableau 10** : Récapitulatif des jeunes enquêtés dans les 12 communes

		Sexe		Commune											
		F	M	Bagré	Bittou	Comin-Yanga	Dourtenga	Gounghin	Koupéla	Lalgaye	Ouargaye	Pouytenga	Sangha	Tenkodogo	Yargatenga
Ethnie	Bissa	12	11	3	5	0	1	3	0	0	0	1	1	4	5
	Haoussa	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	Mossi	7	11	3	1	1	2	2	4	0	0	4	0	1	0
	Peulh	2	2	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0
	Yaana	13	9	0	0	5	2	0	0	6	3	0	5	0	1
	Yarga	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
	Zaoga	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	Total	37	35	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

Source : Données d'enquête, mai 2022.

<sup>30</sup> La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Deboeck, 1990

Sur les 72 jeunes de niveau première à terminal qui ont répondu aux questionnaires individuels, il y a 37 jeunes filles et 35 jeunes garçons. Les données recueillies permettent d'observer les tendances ci-après.

La situation des jeunes filles et des jeunes garçons connaissant par exemple leurs alliances à plaisanterie se présente comme suit :

**Tableau 11** : Connaissance de son alliance à plaisanterie par les jeunes selon le sexe dans les 12 communes

<b>Tableau croisé Sexe * Connaissance de son Alliance à Plaisanterie (AP)?</b>					
			Connaissance de son AP ?		Total
			Non	Oui	
Sexe	F	Effectif	5	32	37
		% dans Sexe	13,5%	86,5%	100,0%
	M	Effectif	5	30	35
		% dans Sexe	14,3%	85,7%	100,0%
Total		Effectif	10	62	72
		% dans Sexe	13,9%	86,1%	100,0%

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Parmi les enquêtés, 86% connaissent leurs alliances à plaisanterie contre 14% qui n'ont aucune idée. L'écart du niveau de connaissance entre garçon et fille n'est pas grand (moins de 2%). Les jeunes apprennent l'existence des relations à plaisanterie majoritairement dans le ménage de leurs parents (père, mère, oncle, tante). Quelques amis, voisins sont aussi indiqués comme source d'information.

Parmi les jeunes qui connaissent leurs alliances à plaisanterie 14, soit 23% ne la pratiquent pas comme l'indique le tableau ci-dessous. De même, parmi les jeunes qui ne connaissent pas leurs alliances à plaisanterie, seulement 10% disent les avoir déjà pratiquées contre 90% qui ne savent pas comment s'y faire. Les jeunes qui mentionnent les avoir pratiquées, le font sûrement par imitation et ne maîtrisent pas forcément les règles de la pratique à plaisanterie.

**Tableau 12** : Tableau croisé Connaissance de son alliance à plaisanterie et l'a pratiquée ?

<b>Tableau croisé Connaissance de son AP ? * l'a pratiquée ?</b>				
		A pratiqué ?		Total
		Non	Oui	
<b>Connaissance de son alliance à plaisanterie ?</b>	Non	9	1	10
	Oui	14	48	62
<b>Total</b>		23	49	72

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Malgré l'existence d'un cadre formel éducatif (écoles, centres d'alphabétisation, centre de formation technique spécialisé, ...), les contenus liés aux pactes culturels de non-agression sont non intégrés. Les échanges avec les jeunes montrent une réelle faible connaissance des proverbes traditionnels et autres paroles d'intérêts (confère exemples en relation avec la

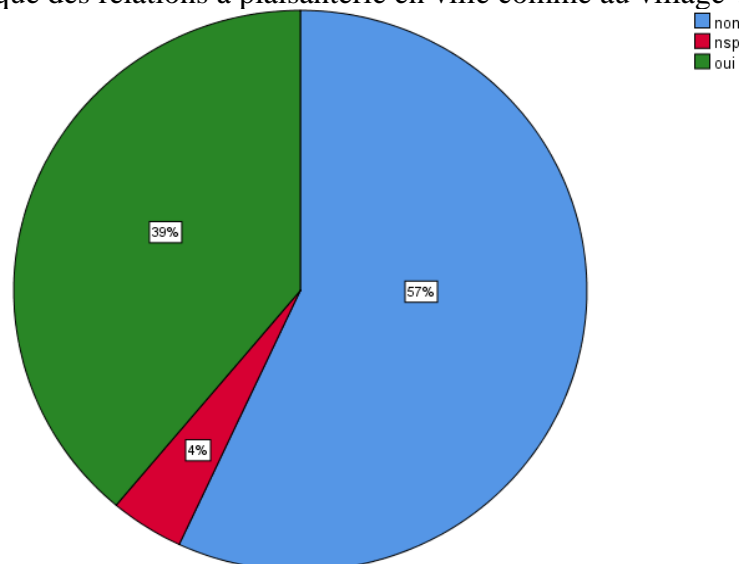
cohésion sociale et paix à annexe 2) qui auraient pu contribuer à entretenir une relation d'échanges permanents d'expériences et de sagesse du terroir.

- **Perception peu convaincante de son utilité par les jeunes**

L'attitude des jeunes en matière de relations à plaisanterie est globalement péjorative. Si 86% l'apprécient et estiment qu'elles sont toujours utiles, 40% observent qu'elles ont changé avec l'influence de la modernité (religion, école, culture occidentale, ...) et n'ont plus de relations influentes avec la prévention et la gestion des conflits.

Sur les 72 élèves, plus de la moitié, soit 57% des jeunes, estime qu'en milieu urbain, il est de plus en plus difficile de pratiquer l'alliance ou la parenté à plaisanterie. Le graphique ci-dessous situe les proportions.

**Graphique 1 : Pratique des relations à plaisanterie en ville comme au village ?**



Source : Données d'enquête, mai 2022.

Les relations à plaisanterie sont pratiquées de l'avis des jeunes occasionnellement voire maladroitement par quelques jeunes qui s'intéressent plus à la taquinerie et à la moquerie pour plaisanter. Même s'ils notent une recrudescence des conflits communautaires, les questions de fonds pour le vivre ensemble dans la paix ne font pas partie des objectifs poursuivis à travers les relations à plaisanterie.

Le regard de 47% des jeunes est tourné avec nostalgie vers le système de justice traditionnel pour la gestion des conflits communautaires contre 29% pour celui moderne et 13% qui n'ont confiance en aucun système. Les jeunes restent conscients de la primauté des acteurs et des ressorts traditionnels pour contribuer à la résolution efficace des conflits communautaires, mieux qu'avec ceux de la justice moderne. Près de 11% estiment néanmoins qu'il serait pertinent d'utiliser les deux systèmes de manière complémentaire pour tenir compte de la réalité

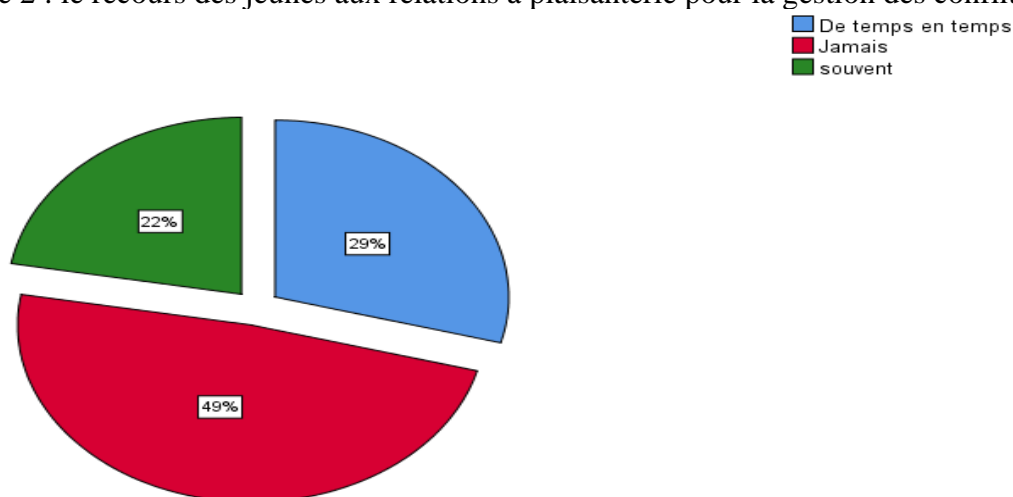
sociodémographique (rural- urbain, traditionnel-moderne). C'est un point de vue largement partagé par les aînés dans la plupart des cas et ce surtout avec les chefs traditionnels et/ou chefs de terre.

Les expériences de collaboration de l'ONAPROGECC sur le terrain montrent en la matière que la collaboration reste possible et permet plus d'efficacité surtout auprès des populations rurales. Ces derniers selon l'étude sur les conflits communautaires (2018-2021) de l'ONAPROGECC sont au cœur des différentes dynamiques locales de conflits. Au moins 4600 conflits communautaires ont été répertoriés par l'étude au Burkina Faso en 2021.

- **Pratiques insuffisantes des relations à plaisanterie et remise en cause progressive du caractère dissuasif des interdits**

Comme l'indique le diagramme ci-après, la plupart des jeunes ne font pas recours aux relations à plaisanterie pour réguler leur quotidien.

Graphique 2 : le recours des jeunes aux relations à plaisanterie pour la gestion des conflits



Source : Données d'enquête, mai 2022.

Les raisons avancées de ce constat sont diverses : méconnaissances des relations à plaisanterie existantes pour les jeunes, négligence et désintérêt du point de vue des aînés, des leaders coutumiers et religieux.

Pour les coutumiers l'effritement des valeurs se poursuit avec le concours d'autres référents culturels introduits par la religion et l'école. Les mythes/légendes/faits historiques et relations dissuasives perdent du terrain au niveau des communautés et ce surtout dans les centres urbains. Plus de 50% des jeunes estiment qu'en ville, les pratiques d'alliance et de parenté à plaisanterie sont devenues très facultatives, voire rares sauf à des moments de fêtes traditionnelles où l'on observe encore quelques brides. Aussi, il y a de moins en moins de jeunes qui s'intéressent aux pratiques traditionnelles comme mentionné ci-dessous.

**Tableau 13 : Intérêt des jeunes pour les pratiques traditionnelles dans les 12 communes**

Moins en moins de jeunes pour les pratiques traditionnelles ?					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	14	19,4	19,4	19,4
	Nsp	5	6,9	6,9	26,4
	Oui	53	73,6	73,6	100,0
	Total	72	100,0	100,0	

Source : Données d'enquête, mai 2022.

Pour les personnes âgées la tendance est au découragement. Les expressions de relations à plaisanterie sont de l'avis d'un vieux de Comin Yanga, *''tellement galvaudées, vidées de leurs codes et sens ou très étendues à des ethnies du fait de leur présence sur le même territoire''* qu'il préfère demander aux jeunes d'y renoncer au risque de créer des mésententes et des confits. C'est un aveu d'impuissance qui invite à une revalorisation des faits, paroles et gestes appropriés à tenir dans le cadre des pactes culturels de non-agression.

Au grès des tentatives de modernisation, quelques jeunes introduisent des innovations à travers des activités éducatives (compétitions inter écoles, concours littéraires, etc.), artistiques et ludiques (musique, danse, jeux, etc.) pour revaloriser les pactes culturels de non-agression dans toutes ses dimensions (humaines, protection et gestion des ressources naturelles). Les médias et réseaux sociaux sont généralement mobilisés pour promouvoir les pactes culturels de non-agression.

**En définitive**, vu les possibilités de valorisation et de promotion existantes, l'espoir est permis de soutenir efficacement la prise en compte des pactes culturels de non-agression dans notre environnement socioéducatif. Que ce soit au niveau des aînés ou des jeunes, des propositions sont faites dans ce sens, notamment :

- ✓ organiser des activités éducatives sur l'utilité et la place des pactes culturels de non-agression dans nos communautés ;
- ✓ former des acteurs de communication pour la diffusion des messages appropriés sur les pactes culturels de non-agression dans chaque localité ;
- ✓ permettre des échanges intergénérationnels et inter acteurs autour des pactes culturels de non-agression pour plus d'appropriation, d'actualisation et d'intégration dans leurs vécus;
- ✓ coordonner la concertation entre toutes les parties travaillant sur la cohésion sociale pour plus d'interconnaissance, de synergie et d'efficacité ;

- ✓ prendre des mesures pour protéger les pactes culturels de non-agression de la déperdition ;
- ✓ spécifier et promouvoir la place et le rôle des femmes dans la promotion des pactes de non-agression ;
- ✓ développer un plaidoyer spécifique pour la promotion et l'intégration des valeurs des pactes culturels de non-agression dans le système éducatif formel et non formel ;

Des propositions détaillées sont faites à l'annexe 5.

Au niveau de la frange jeunes, l'étude relève parmi les canaux de communication à utiliser pour mieux les atteindre ceux ci-après à privilégier : la radio, internet, le sport, la télévision, le théâtre et la musique.

Quelle que soit la mesure, l'exigence minimaliste à prendre en compte qui a été exprimée tout au long de l'étude est la promotion de la valeur cardinale du respect. Sans respect des aînés ou d'autrui, pas de sociabilité ; sans respect pas de solidarité ni d'entraide et de paix. Les pactes culturels de non-agression quand ils fonctionnent tentent de restaurer ce principe de sociabilité de base.

#### **Encadré : 4**

Les pactes culturels de non-agression doivent être entretenus et promus afin de sauvegarder les enjeux de connaissance mutuelle et de culture de la tolérance, de solidarité et d'entraide, de cohésion sociale, de prévention et de gestion pacifique des conflits, de paix, de valorisation de la place importante de la culture dans notre vie sociale voire pour un complément utile à l'efficacité de la justice. Au niveau des défis éducatifs liés aux pactes culturels de non-agression, il apparaît globalement qu'il y a une connaissance insuffisante des pactes culturels de non-agression par les populations et en particulier les jeunes.

Les avis divergent entre pessimismes et optimismes quant à la possibilité de revaloriser les pactes culturels de non-agression. En dépit de la faible connaissance et du faible recours aux pactes culturels de non-agression au niveau des jeunes, il subsiste néanmoins en leur sein un intérêt à les moderniser et à les valoriser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Facebook, WhatsApp, etc.). Des pistes existent pour aller dans ce sens avec l'implication des aînés/sages qui au regard de la dégradation inquiétante de la cohésion sociale avec la crise sécuritaire y sont de plus en plus favorables. Cela nécessite un effort de transfert intergénérationnel privilégiant des relations respectueuses des acteurs/actrices et des traditions.

## Conclusion générale et recommandations

L'étude sur les pactes culturels de non-agression de la région du Centre Est ou promotion de l'approche « se regarder dans le miroir » a permis à travers une démarche principalement qualitative d'échanger avec des personnes ressources clés sur les pactes culturels de non-agression qui favorisent le vivre ensemble ; d'identifier les interdits, forces et limites liés aux pactes et de mettre en relief la portée éducative des pactes culturels.

Au titre des pactes culturels existant, nous avons la parenté à plaisanterie, les alliances à plaisanterie, les attitudes et postures d'usage de socialisation d'une part qui concernent les relations humaines et les relations totémiques avec les animaux ou autres interdits autour des ressources naturelles (flore, sols, eau, ...) d'autre part. Le principe observé demeure le même, à savoir que les pactes établissent des règles et codes dont le strict respect permet de prévenir et de gérer pacifiquement les tensions ou conflits. Les pactes sont oraux et la pratique de pacte écrit n'a pas été observé (Cf. annexe 6 pour un modèle de pacte écrit proposé).

Plusieurs conflits communautaires ont été observés dans les communes cibles de l'étude. Les plus récurrents sont les conflits fonciers, les conflits agriculteurs et éleveurs ainsi que ceux liés à la chefferie traditionnelle. La plupart des conflits ont traversé le temps mais on observe de plus en plus de nouvelles sources de conflits liées au terrorisme, au changement climatique, aux personnes déplacées internes, à l'incivisme, à l'orpaillage et à la religion (intra et inter). Les pactes culturels de non-agression bien qu'ayant toujours une capacité de contribution à la prévention et gestion des conflits connaissent des difficultés pour exprimer tout leur potentiel du fait de l'évolution dégradante du contexte environnemental, socioculturel, économique et politique. Des sollicitations de la justice traditionnelle subsistent surtout dans le milieu rural et vient parfois en complément du mécanisme moderne. D'où la nécessité d'y réfléchir pour trouver des passerelles de complémentarité efficace.

En relation avec les interdits et limites des pactes culturels de non-agression, il ressort des relations de concurrence entre le système moderne de prévention et de gestion des conflits et les valeurs de références des religions importées d'une part et tout un système éducatif moderne qui peine à les intégrer dans les curricula d'autre part. Ce sont aussi des pactes contenant des inégalités de genre affectant par moment les femmes plus souvent mobilisées comme objet de transaction (cf. annexe 4 sur les implications inégales pour femmes et hommes).

Les pactes culturels en eux-mêmes ne sont plus suffisamment suivis et correctement pratiqués. Il y a un faible suivi des interdits surtout par les nouvelles générations par ignorance, par non croyance ou par désintérêt. Par ailleurs, devant la multiplicité des conflits, les populations sont

constamment sous tension et les pactes culturels de non-agression diminuent en capacité d'influence.

En dépit des difficultés rencontrées, il subsiste une forme de résilience et de survivance des pactes culturels de non-agression d'une localité à l'autre, d'un individu à l'autre voire d'une communauté à l'autre avec des possibilités de revalorisation (internet, initiatives endogènes de palabre, de médiation, etc.).

Que ce soit les jeunes ou les aînés, les pactes culturels de non-agression évoquent auprès d'eux passion et nostalgie. La volonté de les valoriser dans le contexte actuel de crise sécuritaire est de plus en plus forte. L'enjeu éducatif demeure d'actualité et la nécessité d'apprentissage intergénérationnel reste pertinente pour toutes les parties.

Les enjeux à ne pas perdre sont entre autres la connaissance mutuelle et la culture de la tolérance ou '*se regarder dans le miroir*', la culture de la solidarité et de l'entraide, la cohésion sociale, la revalorisation du substrat culturel, la prévention et la capacité de gestion des conflits, la paix à préserver, voire le renforcement de l'efficacité judiciaire. Parmi les défis éducatifs à surmonter figurent la connaissance insuffisante des pactes culturels de non-agression, la perception peu convaincante de son utilité par la plupart des jeunes, la faible pratique ou le recours irrégulier aux éléments de pactes de non-agression (parenté à plaisanterie, alliances à plaisanterie, attitudes d'usage de sociabilité, respect des relations totémiques et des lieux sacrés voire mystiques).

La tendance globale est à l'espoir pour s'informer, dialoguer et s'organiser en vue de remettre au premier plan la place et le rôle des pactes culturels de non-agression.

Aussi, nous formulons à l'attention de Dialogue Sans Frontière les principales recommandations ci-après :

- ✓ soutenir dans la mesure du possible les initiatives en cours dans les communes en lien avec les pactes culturels de non-agression ;
- ✓ approfondir l'analyse sur la contribution des médias pour la diffusion et promotion des pactes culturels de non-agression afin de mieux les exploiter ;
- ✓ documenter et diffuser l'expérience du projet sur la promotion et valorisation des pactes culturels de non-agression avec une mise en exergue de la place et du rôle des femmes;
- ✓ mener un plaidoyer stratégique au niveau national auprès de l'Etat et autres partenaires de développement, pour la documentation et la valorisation des pactes culturels de non-agression.



## Annexes

### Annexe 1 : Glossaire

**Alliance à plaisanterie :** l'alliance à plaisanterie est une pratique sociale d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale qui permet, voire parfois oblige, des membres d'une même famille (tels que des cousins éloignés), certains noms de famille, à se moquer ou s'insulter, et ce, sans conséquence. Selon les anthropologues, ces affrontements verbaux sont des moyens de décrispation, de cohésion ou de réconciliation sociale.

Bien plus qu'un simple jeu, ces relations sont sans doute un moyen de désamorcer les tensions entre ethnies voisines ou entre clans familiaux, selon l'interprétation de Marcel Griaule qui a désigné ce phénomène comme une alliance cathartique.

Selon les chercheurs, les sociologues voient cette liberté de parole comme un solide antidote aux conflits, rendant, selon le directeur artistique de Rendez-vous chez nous, Boniface Kagambega, « *quasi impensable l'idée qu'il puisse y avoir un jour une guerre ethnique au Burkina Faso* », d'autant que « *les parents à plaisanterie sont eux-mêmes considérés comme les amis des ancêtres qui nous protègent* », donc inattaquables.

La relation s'est instaurée parfois lors de conflits au travers d'alliances guerrières, comme entre les mossés et les samos. Parfois elle s'est développée entre des peuples aux modes de vie différents. C'est le cas par exemple entre les peuls, nomades éleveurs et les bobos, sédentaires cultivateurs.

Les pratiques de plaisanterie entre des habitants d'une région, d'un territoire et province à l'autre sont aussi appelés alliances à plaisanterie. Il peut aussi avoir un pacte symbolique de sang qui scelle l'entente entre deux ancêtres ou deux amis qui deviennent des alliés à plaisanterie.

**Causes endogènes d'un conflit :** il s'agit des causes déclencheurs du conflit. Les causes endogènes peuvent être identifiées avec les parties en conflits. Leur rapide résolution permet de taire le conflit.

**Causes exogènes d'un conflit :** Il s'agit des causes extérieures qui contribuent au conflit. Ces causes n'ont pas directement déclenché le conflit mais l'alimentent par la suite. Elles doivent être prises en compte pour gérer durablement la fin du conflit.

**Cohésion Sociale :** Selon la stratégie nationale de la cohésion sociale du Burkina, la cohésion sociale est le vivre-ensemble harmonieux et paisible des communautés qui permet un accès équitable aux ressources, cultive les valeurs collectives partagées (intégrité, solidarité, tolérance, ...) dans le respect des droits humains, des lois et institutions de la république, tout en réduisant les inégalités sociales.

Son champ d'action couvre :

- le renforcement de l'unité nationale et du sentiment patriotique ;
- la lutte contre toutes les formes d'exclusion ;
- l'identification et la promotion des valeurs communes et du vivre-ensemble au Burkina Faso ;
- la prévention et la gestion des conflits fonciers, intercommunautaires, inter-ethniques, culturels et miniers ;
- la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;

- la contribution à la promotion du civisme, à l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix ;
- la promotion du dialogue interreligieux et de la paix.

**Conflit communautaire :** c'est un conflit qui oppose deux ou plusieurs groupes de personnes liés entre eux par un lien affectif ou une communauté d'intérêts dans un même espace, pays ou dans des pays différents, qui en viennent à s'attaquer et à s'entre-tuer pour diverses raisons. Le conflit communautaire peut mettre en opposition des membres d'une même famille, d'une même ethnie, d'une même religion, d'un même village, etc. Les individualités sont effacées et il est mis en avant la défense de l'identité commune.

Les conflits communautaires identifiés ont trait au foncier, aux conflits agriculteurs – éleveurs et sur la chefferie traditionnelle. Les conflits fonciers majeurs à suivre sont entre autres ceux entre : Dourtenga et Lalgaye, Ouargaye et Dourtenga, Pouytenga et Amdemtenga, Gounghin et Fada.

**Conflit :** le conflit désigne un état d'antagonisme entre deux ou plusieurs personnes. Le conflit est défini comme la rupture d'une situation harmonieuse et paisible entre deux ou plusieurs individus ou deux ou plusieurs groupes sociaux. Il est dit sous-jacent ou latent lorsque les parties concernées par le conflit sont mécontentes et la tension couve entre elles. Le conflit est dit ouvert lorsque les parties s'accusent ouvertement et se rejettent la responsabilité des causes du conflit. Il est dit violent lorsque les parties font recours à la violence, aux agressions, aux actes de destruction pour se rendre justice.

Les conflits récurrents de la région du Centre Est sont dans l'ordre : le foncier, les conflits agriculteurs-éleveurs et les conflits de chefferie traditionnelle (droit de succession et de gouvernance).

**Extrémisme violent :** c'est un état d'esprit caractérisé par la manifestation de comportements violents d'éléments radicalisés dans une société donnée pour des mobiles politiques, religieux, sociaux, idéologiques, etc. Le terme extrémisme violent est utilisé pour exprimer le caractère extrême de l'attitude des acteurs pouvant relever d'influence politique, religieuse, ethnique ou idéologique. Les extrémistes visent un changement radical sans modération de leur environnement.

Des cas de risques d'extrémisme violent subsistent au niveau religieux : sunnite et chiite à Ouargaye et Sangha.

**Pacte culturel de non-agression :** Le pacte culturel est défini comme un acte qui sacralise et encadre une relation entre deux ou plusieurs communautés. Le pacte culturel de non-agression a pour finalité la coexistence pacifique. Il engage des parties contractantes ou concernées autour d'un idéal qui est la paix. Il édicte par conséquent les conduites, les comportements y afférant et définit les interdits. Il est dit direct quand il s'applique aux acteurs et actrices et indirect quand il passe par la gestion des ressources naturelles pour réguler les relations humaines.

#### **Paix :**

La paix est littéralement associée à l'absence de conflit, de guerre ou de violence. Par extension, il faut entendre par paix, un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Ce qui est difficilement réalisable dans l'absolu. Elle correspond à un idéal social et politique. Elle est relative et demeure une quête permanente dans l'existence humaine.

**Parenté à plaisanterie :** cette forme de relations de plaisanterie est établie au sein des familles ayant un lien matrimonial. Il se manifeste au sein d'un même lignage ou entre des membres des

familles alliées (oncle-neveu, membre de la famille et mari de la tante, sœur et mari de grande sœur, grand père- petit fils).

Cela dit, dans la littérature, des confusions subsistent entre alliance et parenté à plaisanterie. Dans le langage courant les deux termes sont souvent confondus. La ‘parenté à plaisanterie’ est souvent utilisé indifféremment pour toutes formes de relations de plaisanterie. Dans cette étude, les réponses ont été traitées en tenant compte de cette pratique courante.

En rappel, nous retenons dans cette étude les définitions soulignées par SISSAO Alain Joseph (2002) comme suit :

- On parle de « parenté à plaisanterie » lorsqu'il y a un lien de consanguinité contracté par le mariage entre deux groupes ou deux familles, à l'intérieur de la famille (par exemple grand-père/petit-fils).
- À l'inverse, l'on parlera « d'alliance à plaisanterie » lorsqu'il existe un lien (alliance) entre deux groupes, deux villages, deux quartiers, ou deux régions, deux ethnies par le biais des ancêtres qui ont scellé un pacte sacré basé sur les relations amicales régies par les codes de la plaisanterie, assorties des liens de non-agression, d'assistance mutuelle, de respect et de solidarité.

Le terme relations à plaisanterie regroupe la parenté et l'alliance à plaisanterie.

**Parties prenantes au conflit :** Il s'agit des parties impliquées dans le conflit. On distingue les parties primaires, secondaires et tertiaires.

Les parties primaires sont celles avec qui le conflit est né. Ils ont été impliqués directement dès le départ physiquement ou verbalement.

Les parties secondaires désignent les parties non présentes à l'origine du conflit mais qui en constitue une partie de la ramification. Ils ont des intérêts dans le conflit et poussent souvent les parties primaires à l'exacerber les conflits ou à laisser tomber. On peut identifier les parties secondaires parmi la famille, les amis, le groupe social ou professionnel des parties primaires. Sans une bonne connaissance de la détermination des parties secondaires, il est difficile de mettre fin conséquemment à un conflit.

Et enfin les parties tertiaires sont celles qui sont dans l'ombre et qui ont un intérêt particulier au conflit. Leur implication est souvent difficilement visible mais elles jouent un rôle sous-jacent pour apaiser ou envenimer le conflit. Il s'agit souvent des politiques, des religieux, des coutumiers ou des parties ayant un intérêt économique dans le conflit.

**Prévention et gestion des conflits :** la prévention porte sur l'anticipation pour éviter ou mieux faire face au conflit. Cela conduit à identifier et à mettre en œuvre des mesures de précautions pour éviter ou pour surmonter le conflit s'il survenait. Durant la prévention l'accent est mis sur l'effort de collaboration et de coopération entre les protagonistes pour donner la chance à la paix.

La gestion des conflits communautaires vise à circonscrire le conflit, à diriger et à organiser les parties prenantes en vue d'une solution concertée. La gestion du conflit met en avant les mesures de concertation et de dialogue à promouvoir pour apaiser et trouver une issue pacifique acceptée par tous les acteurs impliqués. Il faut éviter les actes de vengeance ou toute initiative visant à se faire justice soi-même.

**Annexe 2 : Quelques proverbes<sup>31</sup> et autres paroles endogènes de réflexions, relevés par les interlocuteurs**

Thème	Proverbes, paroles de réflexions
Anticipation - sérieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se lever tôt vaut mieux que de se précipiter,</li> <li>- La plume est plus lourde que l'épée ;</li> <li>- On ne laisse pas le haricot se refroidir avant de mettre du beurre ;</li> <li>- Poser le plat pour qu'il refroidisse, c'est attendre celui qui va le manger ;</li> </ul>
Courage – persévérance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce n'est pas parce qu'une mouche ne devient pas une abeille qu'un pauvre ne peut pas devenir roi ;</li> <li>- Il n'y a pas d'hommes incapables, il n'y a que des paresseux ;</li> <li>- Ce qui est difficile est bon, le facile n'a pas de profit ;</li> <li>- On n'enterre pas un cadavre et laisser ses pieds dehors ;</li> </ul>
Femme - Homme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ta femme est pour toi seul, ne la partage jamais avec des étrangers ;</li> <li>- La bouche de la femme est son carquois ;</li> <li>- L'homme qui aime sa femme au milieu des autres s'aime lui-même ;</li> <li>- Une épouse vertueuse fait la fierté de son mari, une femme indigne est un cancer qui le ronge ;</li> <li>- L'homme doit être sincère et aimer sa femme, comme Dieu nous aime ;</li> <li>- La femme qui accouche a un pied dans ce monde, et l'autre dans le monde des morts ;</li> <li>- La barbe dit le jour, ce que dit le pagne la nuit.</li> </ul>
Humilité – bon sens :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il ne faut jamais prendre la parole sans être invité ;</li> <li>- Il ne faut pas dire à un adulte qu'il ment mais qu'il blague ;</li> <li>- Le crapaud ne grossit pas plus que sa peau ;</li> <li>- La louange gonfle le sot, et rend tout petit l'homme d'esprit ;</li> <li>- La plume de l'oiseau s'envole en l'air, mais elle termine à terre ;</li> <li>- Nul n'est infaillible ;</li> <li>- Si l'ombre ne vient pas à l'antilope, l'antilope ira jusqu'à l'ombre ;</li> <li>- La parole est comme l'eau de marigot qui passe ;</li> <li>- L'homme a deux pieds, mais ne peut suivre deux chemins en même temps ;</li> <li>- Si tu n'as pas assez d'eau pour prendre un bain ; lave-toi la figure ;</li> <li>- Celui qui parle ignore que celui qui écoute est malin ;</li> <li>- Le pardon, la tolérance et la sagesse sont le langage des hommes forts ;</li> <li>- Si tu veux péter comme un âne, ton derrière se déchirera ;</li> <li>- Si la perdrix s'envole, son enfant ne reste pas à terre ;</li> </ul>
Pardon- réconciliation- paix :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Celui qui pardonne est l'ami de Dieu ;</li> <li>- On n'accepte pas le pardon et regretter par la suite ;</li> <li>- Le refus de céder divise la calebasse ;</li> </ul>

<sup>31</sup> Il existe dans le même registre des comptes, masques, danses, chansons, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est plus sage de s'élever tôt que de se précipiter ;</li> <li>- Sans le pardon rien ne s'arrange ;</li> <li>- Un vrai burkinabé doit toujours accepter le pardon ;</li> <li>- L'ainé sage doit tout accepter ;</li> <li>- L'erreur est humaine ;</li> <li>- C'est l'absence du pardon qui permet que ton affaire se gâte ;</li> <li>- Aime ton prochain comme toi-même (religieux)</li> </ul>
Patience - Honnêteté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La nuit porte conseil ;</li> <li>- L'homme pressé marie une femme enceinte ;</li> <li>- La patience est un chemin d'or, celui qui l'emprunte ne peut se perdre ;</li> <li>- Même si tu n'aimes pas le lièvre, reconnais au moins qu'il court vite ;</li> <li>- Sauterelle par sauterelle, on remplit laalebasse ;</li> <li>- Un hypocrite a toujours quelque chose à cacher ;</li> <li>- Si un scorpion pique un caillou, il gaspille son venin ;</li> </ul>
Prudence- tolérance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chasse ton chien méchant et la chèvre d'autrui te mordra ;</li> <li>- Prévenir vaut mieux que guérir ;</li> <li>- Ce n'est pas parce que le caïman a mauvaise haleine qu'il faut l'empêcher d'ouvrir la bouche ;</li> <li>- Un enfant doit respecter et demain il sera aîné ;</li> <li>- La plume est plus lourde que l'épée ;</li> <li>- Il y a l'eau et le milieu de l'eau ;</li> <li>- On ne discute pas dans un champ envahi de mauvaises herbes, pendant que la daba est posée à côté ;</li> <li>- L'homme rit, ses dents sont blanches, mais sous les dents se cache le sang ;</li> <li>- Si vous mangez en compagnie d'un visiteur, ne le critiquez pas, il mange en tant que passager ;</li> <li>- Si dans un village étranger tu trouves des gens marchant la tête en bas, marche la tête en bas ;</li> <li>- Que chacun mange le foin qui se trouve devant lui ;</li> <li>- La parole est comme l'eau, une fois versée, tu ne peux plus la ramasser ;</li> </ul>
Relations à plaisanterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si ta tante change de mari, il faut changer de parenté à plaisanterie ;</li> <li>- Le mari de ta sœur est ta parenté à plaisanterie ;</li> <li>- Si tu refuses le pardon du chef ou celui d'un parent à plaisanterie, tu refuses le pardon de Dieu ;</li> <li>-</li> </ul>
Résilience - adaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le cours de l'eau change d'itinéraire, le caïman est obligé de suivre ;</li> <li>- Quand le tambour change de rythme, alors que le danseur change de pas !</li> <li>- Vient qu'on vive ensemble est égal à vient qu'on fasse palabre ;</li> <li>- Les dents et la langue se cognent souvent mais restent ensemble ;</li> </ul>
Respect des patriarches- sages- personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sage doit tout accepter ;</li> <li>- L'erreur est humaine ;</li> <li>- L'enfant bien éduqué est l'enfant de tous ;</li> <li>- Un enfant ne parle pas sans l'autorisation de ses aînés ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ainé ne ment pas, il se trompe ;</li> <li>- Un vieux assis voit plus loin qu'un jeune debout ;</li> <li>- Le regard ne devance jamais le front et le talon suit toujours les orteils ;</li> <li>- Respecter un aîné est toujours une source de respect ;</li> </ul>
Sagesse – éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si quelqu'un fait un saut dans le feu, il lui reste encore un autre saut à faire ;</li> <li>- L'ânesse met bas pour que son dos se repose ;</li> <li>- Si le mensonge suit le chemin, la vérité bifurquera dans les herbes ;</li> <li>- Si tu voles un œuf, tu voleras un bœuf ;</li> <li>- L'abus de la force use la force, l'abus du pouvoir use le pouvoir ;</li> <li>- Si tu es le petit frère, c'est à toi de laisser tomber, Si tu es le grand frère, c'est à toi de supporter ;</li> <li>- Quand on vous envoie chez le Peul acheter du lait, on ne vous dit pas d'aller compter ses bœufs ;</li> <li>- Même si tu sais que la fin du monde est demain, il faut tout faire pour planter un arbre aujourd'hui (religieux) ;</li> </ul>
Solidarité - entraide	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'homme est le remède de l'homme ;</li> <li>- L'union fait la force ;</li> <li>- Une seule main ne peut pas ramasser la farine ;</li> <li>- La danse d'une seule personne n'a pas de poussière ;</li> <li>- La main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit ;</li> <li>- Quand on est un proche parent du bouc, on ne finira jamais de pleurer au marché ;</li> <li>- C'est à plusieurs qu'on dépose le toit de paille sur la case ;</li> <li>- La parole de la famille, c'est la famille qui l'écoute ;</li> <li>- Qui n'a pas envie de donner, donne de la main gauche ;</li> <li>- Le savoir, comme le feu, se cherche chez le voisin ;</li> <li>- Deux eaux chaudes ne peuvent se refroidir ;</li> <li>- Quand les habitants de la case se soumettent les uns aux autres ça donne longue vie à la case ;</li> <li>- C'est ensemble que les Fourmies font leur nid ;</li> <li>- Quand un arbre tombe sur une personne, c'est une autre personne qui peut le secourir ;</li> </ul>
Vérité – mensonge	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce que l'œil voit, ce n'est pas le devin qui le dit ;</li> <li>- Si un canari se brise sur ta tête ; lave-toi de son eau ;</li> <li>- Si on coud un boubou, c'est la pointe de l'aiguille qui passe d'abord la première ;</li> <li>- Dire la vérité et dormir à jeun vaut mieux que mentir et manger ;</li> <li>- La vérité rattrape toujours le mensonge ;</li> <li>- Le mensonge court tous les jours mais la vérité le rattrape un jour ;</li> </ul>

### Annexe 3 : Quelques éléments de l'identité socioculturelle des 12 communes

Nom de la commune	Signifiants socioculturels
Bagré	<p>Les premiers habitants se sont installés dans une zone abritée par beaucoup de lions. Pour exprimer cette réalité, le village a été désigné en bissa Bagré qui signifie en bissa la brousse où il y a beaucoup de lions.</p> <p>Le chef de Bagré est actuellement de la famille Boundaogo qui fait référence à une onomatopée quand on tombe dans l'eau.</p>
Bittou	<p>Le nom renvoie à un traité de paix voir à un accord entre des belligérants de la zone. Le terme bittou en bissa signifie "laisser tomber, laisser passer".</p> <p>Le chef actuel de Bittou est de la famille Zampaligré qui signifie en bissa "moucheron de montagne". C'était des guerriers de l'époque.</p>
Comin yanga	<p>Le nom renvoie à une contraction de deux premières ethnies Kognifba et Yaana qui y étaient venus pour cultiver afin de lutter contre la faim. Pour éviter les tensions de leadership et marqué la bonne entente, le nom comin-yanga a été retenu. Cela signifie village des Kognifba (famille Tissolgo) et des Yaana (famille Salambéré).</p> <p>Le chef actuel de Comi- Yanga est de la famille Salambéré qui signifie en Yaana "guerrier capable de maîtriser et de conduire correctement un cheval même en l'absence du mord y compris dans un marché".</p>
Dourtenga	<p>Le nom du village signifie en mooré sur le monticule ou aller en hauteur. Ce serait suite à un conflit de succession de chefferie traditionnel que le groupe perdant a décidé de changer de village. Ils se sont installés à un nouvel endroit en hauteur de l'ancien village, d'où l'appellation "ceux qui habitent sur le monticule".</p> <p>Le chef actuel de Dourtenga est de la famille Segda qui signifie en yaana "seg abga" pour rappeler que quel que soit la bravoure d'un chasseur, il n'est pas donné de croiser le lion, le roi de la brousse".</p>
Gounghin	<p>Deux versions sont annoncées sur la signification du nom en mooré : faire le gros dos, faire le malin ; lieu où il y a beaucoup de kapokiers.</p> <p>Le chef actuel est de la famille Tougma qui vient du mooré "b touna man" qui signifierait "on nous a envoyé". Cela renvoie au fait que ce serait le chef de Ouagadougou qui les aurait envoyés pour sécuriser le Kourittenga qui était sous la menace des gourmantchés de Fada. Grâce à la présence des guerriers (Tougouma/Tougma) la conquête des gourmantchés n'a pas eu lieu.</p>
Koupéla	<p>Koupéla vient du mooré Kougl peele qui signifie "cailloux blancs, lieu de sacrifice des autochtones" de la localité. Cet endroit a été découvert par le roi SILGA qui s'y est installé.</p> <p>Le chef actuel de Koupéla est de la famille Zoungrana, nom d'origine du troisième fils du roi Ouédraogo.</p>

Lalgaye	<p>Le nom du village viendrait du terme mooré lalg-ka qui signifie s’abriter là où on est déjà arrivé. Ce fut la demande des habitants arrivés à ce lieu aux autochtones après un long périple.</p> <p>Le chef actuel de Lalgaye est de la famille Koudougou qui signifie “ meule à condiments”. Cela renvoie à la volonté des parties de la localité de respecter chacun l’accord et l’alliance matrimoniale établis afin de continuer à profiter mutuellement d’une bonne stabilité (bien faits des condiments).</p>
Ouargaye	<p>Ce nom vient du terme mooré ouargain qui signifie labourer ; emprunter au nom de guerre d’un ancien chef traditionnel.</p> <p>Le chef actuel est issu de la famille Zombré qui viendrait de l’image d’un cavalier qui monte à cheval et ne veut plus descendre les mains vides du fait de sa position avantageuse. Monter à cheval ici renvoie à la prise de pouvoir traditionnel.</p>
Pouytenga	<p>Ce nom serait issu du terme mossi pouybo qui veut dire partager. Il serait emprunté au nom d’un chef traditionnel qui aimait beaucoup partager sans discrimination et avait l’habitude de réserver la part des absents, 7<sup>e</sup> fils de naaba Naré, naaba Pouya.</p> <p>Le chef actuel est issu de la famille Kaboré à l’issue d’un conflit de succession au trône entre les membres de la famille pouya. C’est une source de conflits latent à suivre surtout pour la succession du chef actuel.</p>
Sangha	<p>Le nom est issu du terme mooré sânguin qui signifie délayer. Ce serait l’endroit où les trois princes mossés ont délayé la patte de mil cuite, consommer avant de se séparer. Cet acte marque le pacte de lien de sang pour se soutenir en cas de besoin face à tout autre ennemi.</p> <p>La chefferie est assurée actuellement par la famille koara (Hyène) qui vient de l’expression “ l’hyène s’en fou et prend de force sa nourriture”. Cela en référence aux nouveaux arrivés qui prenaient de force les animaux des autochtones comme des hors la loi. D’où le surnom d’hyène qui leur a été attribué.</p>
Tenkodogo	<p>Le nom vient du terme mooré koudré qui signifie vieux et de tan (en mooré terre). Ce serait le premier lieu d’escale des moosi après leur départ de Gambaga au Ghana. D’où l’appellation de vieille terre, ancienne terre du royaume moaga.</p> <p>Le chef actuel est de la famille Sorgo descendant directe de la famille royale mossi.</p>
Yargatenga	<p>Le nom signifie village du vieux yarga qui aurait été l’un des premiers habitants.</p> <p>Le chef actuel est issu de la famille Pircassou qui signifie sortir/s’échapper à travers le seko en temps de guerre.</p>



**Annexe 4 : Fiche d'analyse genre synthétique des pactes culturels de non-agression**

<b>Question ?</b>	<b>Pactes culturels de non-agression</b>	<b>Implications inégales pour femmes et hommes</b>
Quoi ? Comment et avec qui ? A qui appartient quoi ?	Parenté à plaisanterie	La plaisanterie concerne les femmes et les hommes. Ce sont des relations de plaisanteries fondées entre ethnies ou groupes sociaux. La femme est souvent au cœur du renforcement du pacte grâce au mariage (rapt, don, échange).
	Alliance à plaisanterie	Plaisanterie consécutive à une alliance entre deux familles. La femme est souvent l'objet de l'alliance de grés ou de force (rapt, don, échange).
	Pratiques d'usage de socialisation	Les attitudes d'usage facilitant la socialisation concernent la femme et l'homme. Les femmes ont souvent plus de restrictions et de mesures de politesse à observer à l'égard des hommes (préséance de l'homme, une femme est toujours sous la responsabilité de l'homme, soumission, s'occuper des tâches ménagères, être polies devant son époux et les membres de sa famille, ne pas parler en présence de son mari sans son autorisation, ne pas fixer des yeux son mari, etc.). L'homme est là pour être servi, pour lui-même ; la femme est là pour les autres ;
	Les liens sacrés et considérations totémiques	Les restrictions concernent aussi bien la femme que l'homme. Les femmes sont soumises à plus d'interdits et ce surtout durant les périodes des menstrues. La femme fait rarement des sacrifices rituels. Durant la grossesse, plusieurs restrictions alimentaires (surtout viandes d'animaux sauvages/singe, lièvre,...) s'appliquent aux femmes en plus des interdits totémiques.
Qui est responsable de quoi ?	Parenté à plaisanterie	La responsabilité est partagée. L'animation de la parenté à plaisanterie incombe à tout le monde mais un rôle plus actif est réservé aux femmes qui s'impliquent plus dans les taquineries et jeux ludiques.
	Alliance à plaisanterie	Idem que précédent.
	Pratiques d'usage de socialisation	La responsabilité est partagée. Mais une fois de plus, il est beaucoup attendu de la femme et de la jeune fille pour le respect des interdits et restrictions.
	Les liens sacrés et considérations totémiques	Les rôles sont plus dévolus aux hommes qui sont responsabilisés pour la gestion des espaces sacrés. Les femmes y ont rarement le leadership dans la zone. Elles doivent s'abstenir d'y aller en période de menstrues.
Qui a droit à quoi de qui ? Qui a le contrôle de quoi ?	Parenté à plaisanterie	L'accès aux amabilités et taquineries liées aux parentés à plaisanterie sont bien stratifiées. Tout le monde ne joue pas n'importe comment. Les restrictions les plus suivies ont trait à ce qui peut porter à confusion sur la nature des relations entretenues notamment entre femmes et hommes (risques d'infidélité, harcèlement sexuel,...) ou entre hommes (duperie, injustice et mensonge sont proscrits)

	Alliance à plaisanterie	Idem que précédent
	Pratiques d'usage de socialisation	Accès partagé pour femmes et hommes. Cependant les femmes sont souvent maintenues dans un rôle de soumission.
	Les liens sacrés et considérations totémiques	L'homme et la femme ont le même droit d'accès et de restrictions totémiques. L'accès aux espaces sacrés est plus dominé par les hommes qui ont le monopole du contrôle. L'espace d'autorité des femmes est plus l'espace de reproduction telle que la cuisine.
Qui décide quoi ? Qui obtient quoi ? Qui bénéficie de quoi ? Qui gagne quoi et qui perd quoi ?	Parenté à plaisanterie	Dans le système patriarcal de la région du Centre Est, les décisions sont prises en dernier ressort majoritairement par les hommes. Dans la parenté à plaisanterie cette relation d'autorité est respectée avec l'implication du leadership majoritairement masculin (chef coutumier, chef de terre, féticheur, griot). Cela dit, toutes les traditions reconnaissent le rôle de conseil précieux de la femme (la nuit porte conseil) pour la prise de décisions importantes.
	Alliance à plaisanterie	Dans le système traditionnel matrimonial, la femme décide rarement avec qui se marier. Elle est souvent contrainte soit à travers un arrangement entre les familles ou un rapt. De nos jours, dans le système moderne, les pratiques matrimoniales traditionnelles sont interdites (échanges de filles, rapt, mariage forcé, mariage d'enfant, mariage arrangé, ...)
	Pratiques d'usage de socialisation	L'homme comme la femme peut décider de la relation de socialisation à privilégier. Dans le système traditionnel du Centre Est, cela se fait avec le statut de soumission de la femme. Un adage populaire relève que "les problèmes sont faits pour être affrontés par les hommes" ' <i>rao la yela, ginda</i> '.
	Les liens sacrés et considérations totémiques	La place prépondérante est à l'avantage des hommes qui occupent les postes de responsabilité et siègent dans les instances de prise de décision sur la gestion des ressources naturelles. Dans la tradition, l'accès des femmes au foncier est inégal voire discriminante au profit des hommes y compris en ce qui concerne les droits d'héritage. Les femmes détiennent un rôle dans l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux.

Bien qu'en situation de stabilité et de paix, femmes et hommes sont autant bénéficiaires, cette revue sommaire montre une prédominance et présence de l'homme dans les pactes culturels de non-agression. Les femmes sont considérées comme devant se soumettre à l'homme et apparaissent souvent comme passives et bénéficiaires des relations créées et gérées par les hommes. Elles sont aussi utilisées comme moyens d'échanges pour sceller des relations d'amitiés et d'alliances à travers le mariage avec ou sans leurs consentements.

La tradition, les us et coutumes, la religion, la politique, l'environnement éducatif, économique et sécuritaire sont les principaux facteurs d'influence de la pratique et des dynamiques des pactes culturels de non-agression.

En relation avec la résolution 1325 d'octobre 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, des efforts peuvent être faits pour donner plus de visibilité et de possibilités de contributions actives des femmes.

## Annexe 5 : Opérationnalisation des suggestions clés

Suggestions	Proposition d'activités	Indicateurs clés à suivre
<p>Organiser des activités éducatives sur l'utilité et la place des pactes culturels de non-agression dans nos communautés,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les acteurs traditionnels et religieux actifs pour la promotion des pactes culturels de non-agression par commune ;</li> <li>- Mobiliser les leaders de jeunes et d'associations par commune ;</li> <li>- Etablir la liste consensuelle des pactes culturels de non-agression prioritaires à promouvoir par commune ;</li> <li>- Tenir des émissions radio TV interactifs par province sur les pactes de non-agression et prévention de l'extrémisme, pactes et cohésion sociale, pactes et gestion des conflits, pactes et jeunesses, .... ;</li> <li>- Soutenir la tenue de causeries éducatives sur les pactes (lieu précis à choisir pour plus de mobilisation des jeunes y compris les filles) par commune au moins une fois l'an ;</li> <li>- Soutenir des initiatives d'information-éducation sur les pactes culturels de non-agression (caravane sur la parenté à plaisanterie, diffusion des profils historiques des parentés à plaisanterie) ;</li> <li>- Organiser des journées de parenté à plaisanterie, de culture et de tradition pour jeunes ;</li> </ul>	<p>Nombre de leaders (traditionnels, jeunes, religieux) traditionnels et endogènes mobilisés pour les activités ;</p> <p>Nombre d'émission réalisées sur les pactes culturels de non-agression avec l'implication des leaders traditionnels et endogènes ;</p> <p>Nombre de personnes touchées à travers les activités de sensibilisation sur les pactes culturels de non-agression ;</p> <p>Proportion de jeunes (15-35 ans) qui connaissent leurs parentés à plaisanterie ;</p> <p>Proportion de ménages qui disent enseigner au moins un pacte culturel de non-agression à leurs enfants ;</p> <p>Nombre de cas d'extrémisme violent signalés ;</p> <p>Niveau de confiance des populations en leurs pactes culturels de non-agression ;</p>
<p>Former des acteurs de communication pour la diffusion des messages appropriés sur les pactes culturels de non-agression dans chaque localité ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un acteur ou une actrice relais par médias par province, commune (radio, TV, crieurs publics, griots, etc.)</li> <li>- Organiser une session de formation par an des acteurs de médias sur les pactes culturels de non-agression ;</li> <li>- Soutenir la diffusion de contenus sur les pactes culturels de non-agression dans les radios et TV ;</li> <li>- Mettre en place un mécanisme de veille et de suivi de leurs réinvestissements médiatiques ;</li> <li>- Produire une fiche agrégée des résultats atteints à partager avec les observatoires locaux ;</li> </ul>	<p>Nombre d'animateurs médias formés (H/F) ;</p> <p>Nombre d'émissions et/ou spots audiovisuels réalisés sur les pactes culturels de non-agression ;</p> <p>Nombre d'activités identitaires culturelles soutenues par commune ;</p> <p>Nombre de leaders endogènes impliqués pour les échanges audiovisuels inter actifs sur les pactes culturels de non-agression ;</p> <p>Proportion de jeunes qui estiment avoir eu plus d'information sur les pactes culturels de non-agression grâce aux médias locaux ;</p>

<p>Permettre des échanges intergénérationnels et inter acteurs autour des pactes culturels de non-agression pour plus d'appropriation, d'actualisation et d'intégration dans leurs vécus ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les chercheurs sur les pactes culturels de non-agression ;</li> <li>- Tenir des audiences spécifiques avec les acteurs endogènes (coutumiers, religieux, chefferie, autres) pour autocritique et leçons à tirer une fois par an sur les initiatives de transmissions de valeurs aux jeunes ;</li> <li>- Soutenir la réalisation de conférences régionales sur les pactes culturels de non-agression au profit de jeunes ;</li> <li>- Valoriser et rendre visible le profil de jeunes acteurs de promotion des pactes culturels de non-agression ;</li> </ul>	<p>Nombre d'échanges (inter ethniques, intra religieux, inter-religieux,...) réalisé sur les pactes culturels de non-agression avec les jeunes ;          Nombre de jeunes porteurs d'initiatives de promotion des pactes culturels de non-agression par commune ;          Nombre de mesures prises pour faciliter l'accès des jeunes (G/F) aux ressources naturelles et économiques (foncier, emploi, ...) ;          Nombre de jeunes formées pour la gestion et prévention des conflits ;</p>
<p>Coordonner la concertation entre toutes les parties travaillant sur la cohésion sociale pour plus d'interconnaissance, de synergie et d'efficacité ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre contact avec les cadres existant par commune et région ;</li> <li>- Soutenir la réhabilitation des cadres endogènes de gestion des conflits (palabre, relations à plaisanterie, etc.) ;</li> <li>- Soutenir des projets d'activités communes avec les acteurs par commune et par région sur les pactes culturels de non-agression ;</li> <li>- Réaliser ensemble des conférences publiques sur les pactes culturels de non-agression ;</li> </ul>	<p>Nombre de cadres de concertation des acteurs identifié par commune ;          Nombre de rencontres élargies de concertation tenue avec l'implication des représentants des différents cadres fonctionnels ;          Nombre d'activités menées ensemble par les acteurs du cadre élargi ;          Nombre de Journées spéciales endogènes (Pardon, de mémoire, ...) soutenues ;          Nombre de dispositifs formels/structures de gestion et de prévention des conflits individuels et collectifs fonctionnels ;          Taux de résolution des conflits locaux par les mécanismes traditionnels et endogènes soutenus ;          Nombre de PDI retournés dans leurs localités grâce aux appuis des leaders formés ;</p>
<p>Prendre des mesures pour protéger les pactes culturels de non-agression de la déperdition ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner la parole aux détenteurs des connaissances sur les pactes culturels de non-agression par commune et par région ;</li> <li>- Enregistrer et documenter les informations disponibles par commune et par région (<i>"les paroles sont bonnes mais les écrits restent"</i>) ;</li> </ul>	<p>Nombre de profils historiques des pactes culturels (parenté à plaisanterie) réalisés ;          Nombre de partenaires bénéficiaires des documents (profils, bonnes pratiques, supports audio-vidéos)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques par commune ;</li> <li>- Prendre contact avec le musée national pour les conditions de conservation et de valorisation ;</li> </ul>	<p>Accord de collaboration signé avec le Musée national pour conservation et exposition ;</p> <p>Nombre de bonnes pratiques de pactes culturels de non-agression capitalisées et diffusées ;</p>
<p>Spécifier et promouvoir la place et le rôle des femmes dans la promotion des pactes de non-agression ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les femmes leaders pouvant donner des informations sur les connaissances existantes ;</li> <li>- Négocier la prise en compte des femmes dans les espaces de dialogue sur la réconciliation et la cohésion sociale par commune, région ;</li> <li>- Documenter et visibiliser la contribution spécifique des femmes dans l'animation des pactes ;</li> </ul>	<p>Nombre de femmes leaders des pactes culturels identifiées et soutenues par commune ;</p> <p>Nombre de femmes artistes soutenues pour la promotion d'initiatives culturelles (cohésion sociale, paix, ....) ;</p> <p>Proportion de femmes occupant des postes à des instances de décisions (cadre de concertation, activités de promotion culturelle,....)</p>
<p>Développer un plaidoyer spécifique pour la promotion et l'intégration des valeurs des pactes culturels de non-agression dans le système éducatif formel et non formel ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négocier une convention avec les médias locaux pour les échanges éducatifs sur les pactes culturels de non-agression, jeunesse et tolérance de l'altérité, média et tolérance interethnique, jeunesse et respect des aînés ;</li> <li>- Tenir un atelier de réflexions sur les possibilités d'intégration dans le système éducatif ;</li> <li>- Soutenir des actions d'intégration des éléments de pactes culturels de non-agression (jeux concours de jeunes interscolaires, sport intégrant la parenté à plaisanterie, ...) dans l'environnement éducatif ;</li> <li>- Promotion de bourse de médiation<sup>32</sup> ;</li> <li>- Etablir une feuille de route pour le plaidoyer au niveau national en vue de l'intégration des messages de pactes culturels de non-agression dans les curricula ;</li> </ul>	<p>Fiche d'argumentaire pour l'intégration des messages éducatifs des pactes culturels de non-agression établie ;</p> <p>Feuille de route reçu par le ministère en charge de l'éducation ;</p> <p>Nombre de conflits (foncier, accès à l'eau, interreligieux, ...) évités ou résolus à travers les bourses de médiation ;</p> <p>Niveau de prise en compte des éléments de la feuille de route pour l'intégration des pactes culturels de non-agression dans les curricula éducatifs ;</p> <p>% d'enseignants qui intègrent les pactes culturels de non-agression dans leurs cours</p> <p>% d'élèves qui connaissent un pacte culturel de non-agression de leurs localités ;</p>

**N.B. :**

L'éducation est considérée par tous les interlocuteurs jeunes comme vieux comme étant à la base de toute œuvre de changement. L'éducation des jeunes sur les valeurs culturelles ainsi que des adultes sur les évolutions contextuelles actuelles demeure une alternative crédible à développer à moyen et long terme de manière réaliste et concrète.

<sup>32</sup> Rencontre communale ou régionale permettant de venir discuter, dialoguer sur les préoccupations avec une diversité de personnes ressources. Ces derniers pourront par la suite se prononcer librement et discrètement sur leurs contributions à les résoudre.

**Annexe 6** : Modèle pour la rédaction de pacte de non-agression – simplifié (Chaque point peut faire l'objet d'un développement plus long et spécifique en fonction du sujet à traiter)

PACTE DE NON AGRESSION du XXX

Entre

Xxx , représenté par .....

ET

YYY, représenté par .....

désignées par le terme « les parties ».

PREAMBULE

Conscients.....

Attachés.....

Résolus.....

Considérant.....

Considérant.....

Réaffirmant .....

Convaincus .....

Convienent de ce qui suit :

1. De bannir à jamais toute forme d'agression et décide de l'arrêt immédiat des hostilités entre XXXX et XXX sur toute l'étendue du territoire de la commune de XXXX ;
2. La poursuite ensemble de la lutte pour la défense des droits des femmes à exploiter paisiblement l'eau du forage situé devant la cour royale sans discrimination et à tout moment xxx ;
3. De s'interdire la participation à toute action politique et/ou militaire nuisible au pacte ;
4. La mise en place d'un comité de gestion en cas de conflit dont la composition sera laissée à l'appréciation des premiers responsables des mouvements. La mission du comité de gestion prend fin à la résolution du conflit objet de leur institution ;
5. En cas de violation du présent pacte par un des membres signataires, il fera face à l'opposition de tous les autres membres ;
6. De s'interdire tout propos ou expression verbale qui serait de nature à compromettre ce pacte,
7. D'accepter le consensus et le verdict de jugement demandé par les parties ;
8. La mise en place d'une commission de veille composée de ..... chargée du suivi
9. De réaliser des rencontres bilan.....et des sorties terrains conjointes.....
10. En cas d'agression d'un ou plusieurs membres signataire par un acteur externe, ce dernier subira l'opposition de tous les membres signataires en coalition.
11. De faire appel à .....pour la mise en œuvre du pacte
12. Le présent pacte dont le mécanisme opérationnel sera défini par les parties sur le terrain prend effet à partir de sa date de signature.

Fait à xxx, le xxx

ONT signé

Yyy

Yyyy

Xxxx

**Nota Bene** : ce modèle standard est extensible à souhait. Ce qui est important c'est d'obtenir à l'issue d'échanges francs entre les parties une vision claire des points d'accords et de désaccord, les points de compromis, l'objectif et le consensus retenu pour l'élaboration et le fonctionnement du pacte. Le pacte doit être obligatoirement signé par les parties prenantes et chacun doit en avoir connaissance parfaite dans sa langue et en posséder une copie. Le processus pour aboutir peut-être court ou très long. Il ne sert à rien de se précipiter pour signer sans accord consensuel.

DSF pourrait avoir en projet l'établissement de pacte pour les communautés ayant des risques d'explosion des conflits (cf. tableau 4).

### **Annexe 7 : Analyse langagière (source : Alain SISSAO)**

L'analyse langagière de corpus oraux permet de dire quels sont les mots qui fondent les sentiments des hommes qui pratiquent la parenté à plaisanterie.

Ainsi on a des énoncés basés sur le corps : "ta tête comme la tête de ton père", " ta tête comme la tête de ta tante". Cette référence à la tête n'a aucune incidence car lorsque l'on a la tête de son père cela veut dire que le lien consanguin est bien fort et on est bien " le fils de son père " donc identifié au groupe.

La mort est souvent le sujet à plaisanterie : " tu n'as pas entendu la nouvelle ? le vieux Tenga est mort" (alors qu'il s'agit d'un mensonge, on joue ici avec la mort). "Ta tante Poko au lieu de mourir va se pendre, est-ce qu'une personne honnête peut oser se pendre". Le tragique côtoie le comique.

Dans les relations entre Tenkodogo/Koupéla, nous avons aussi des énoncés suivants :

"vous avez de longues bouches" : habitant de Koupéla. "nous voulons un puisard pour écraser les graines de néré : habitant de Tenkodogo

"Ils disent qu'ils veulent un linga pour boire de l'eau"

"attrapez vos puisards et nous allons décrocher nos gourdes pour puiser de l'eau » : habitant de Koupéla.

Nous avons un jeu sur l'homologie entre les longues bouches et le puisard.

Les moose et les yarse dans la province du Ganzourgou vont plaisanter sur les registres suivants : "qui êtes-vous mauvais yarse?" Moosi.

"qui êtes-vous mauvais moose ; gens qui creusent des trous de rats voleurs ?" :

Yarse : "vous appelez votre mère pog paala (nouvelle mariée)" : Moose ;

"curieux yarse pourquoi vous ne cherchez pas la chefferie ?" : Moose

"vous (moose) ne suivez le chef uniquement que pour manger" : Yarse

L'analyse langagière permet de noter le fait que les yarse lancent des invectives aux moose en les assimilant à des grands enfants, des gens qui font la chasse aux rats. Les moose jouent sur le burlesque et l'attachement des yarse à leur mère qu'ils traitent de nouvelle mariée. Ils (moose) semblent jouer la politique de l'autruche des yarse pour faire de leur mère une jeune femme.

La place du yarga au moogo ressort dans la société moaaga, comme un homme de la religion musulmane et tourné vers le commerce alors que les moose sont des " gens du pouvoir ".

Quand aux peuls et aux yarse ils s'amuse en ces termes:

"si ce n'est pas à cause de vos femmes vous n'êtes pas rentables, vous ne valez rien car ce sont vos femmes qui trouvent le lait pour nous le donner"

Les moose font donc des femmes peuls l'essentiel de leur intérêt car les hommes ne vendent pas le lait.

Quand aux yarse/saaba ils s'amuse en ces termes : "c'est notre travail qui peut vous permettre de manger grâce aux outils de culture que nous fabriquons" : Saaba "Ne travaillez pas et vous

verrez que nous nous débrouillons pour manger" : Yarse. Ainsi les sâaba (forgerons) se vantent d'être les principaux pourvoyeurs de nourriture des yarse. Les yarse de renchérir en montrant qu'ils sont de grands commerçants capables de se nourrir tous seuls par leur trafic caravanier. Les yarse/poese plaisantent en ces termes : "vous mentez et vous faites mettre à mort des innocents" : Yarse ; "vous mentez que vous voyagez toujours, même aujourd'hui" : Poese

**Annexe 8 : Liste des leaders clés rencontrés par province**

PROVINCE DU BOULGOU			
BAGRE	NOMBRE Mohamed Lamine	Responsable des jeunes	60310858
	OUELGO Alimata	Coordonnatrice des femmes	60108934
	ZABSONRE Moussa	Ancien Maire	70066293
BITTOU	KERE Daouda	Responsable des jeunes	70829026
	ZAMPALIGRE Haoua	Coordonnatrice des femmes	72139608
	PAKRE Rasmané	Imam	71241086
TENKODOGO	KERE Abibata	Coordonnatrice des femmes	70120710
	Sa majesté Naaba Guiguem-Pollé, Dima de Zoungranetenga	Chef de Tenkodogo	-
	SANA Mahamoudou	Imam	62924122
	SANA Boukaré	Communauté musulmane	70122470
	Pasteur Georges	Pasteur	62767771
	El Adj MANERE	Commerçant	70287723
	BANYELBA Boureima	Responsable des jeunes	71627549
	El Adj BALIMA Ousmane	Communauté musulmane	70387527
PROVINCE DU KOULPELGO			
COMIN-YANGA	YARGA M. Joseph	Pasteur	73823112
	TISSOLOGO Moussa	Imam	72556847
	Naaba Kiiba	Chef de Comin-Yanga	
	SALAMBERE Saidou	Secrétaire à la préfecture	
	DARAMKOUM Koumba	Coordonnatrice des femmes	76316013
	ZONGNABA Poné	Ancien Maire	70257797
DOURTENGA	YANGANE Pierre	Pasteur	74960993
	ABGA Armand	Ancien Maire	70205048
LALGAYE	MOYENGA Michée	Pasteur	70941640
	NAABA MOLFO	Chef de village	70738425
OUARGAYE	YAMBRE Gada	Pasteur	70367165
	YAMEOGO Harouna	Imam	70367003
	NAABA SANEM	Chef de village	70088944
	SEGDA	Prêtre	70410654
SANGHA	KOARA T. Jean	Chef de village	71744419
	KOANDA Oumarou	Imam	53351639
	SAWADOGO Yacouba	Pasteur	72036851
	KOARA Lazare	Tradipraticien	64812864-
YARGATENGA	GUESSONGO Adama	Président d'association	70311621



	GUESSONGO Marcel	Ancien Maire	77478729
	KAMBOU K Jean	Responsable de la Jeunesse	75653546
	ZOMBRA Adissa	Coordonnatrice des femmes	71624533
<b>PROVINCE DU KOURITENGA</b>			
GOUNGHIN	Naba de Gounghin	Chef de village	70374211
	SANDWIDI Kayaba	Ancien Maire	70376618
	TOUGMA Claver	Représentant des jeunes	71777143
	TOUGMA Honoré	ANBG	71398397
KOUPELA	KABORE François	Responsable de Jeunesse	76001838
	SANDWIDI Marie Thérèse	Coordonnatrice des femmes	70259108
	MALGOUBRI Boureima	Pasteur	70120710
	Protocole de sa Majesté Naaba YEMDE de Koupéla		66099749
POUYTENGA	SAWADOGO Martine	Coordonnatrice des femmes	70285741
	BIKIENGA Djibril	SG Communauté musulmane	70267101
	NABA KOUTOU	Chef de village	70271787

**Consultant :**

Dr. Jean-Pierre SALAMBERE

PhD. en Sciences de Gestion

Email : [jpsalambere@yahoo.fr](mailto:jpsalambere@yahoo.fr)

Mai-Juin 2022.